



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3592 - MARDI 8 OCTOBRE 2019

ZONE CÉMAC

Une nouvelle gamme de billets attendue

Le comité ministériel de l'Union monétaire d'Afrique centrale a acté, au cours de sa session ordinaire tenue au Cameroun, l'émission, sous peu, d'une nouvelle gamme de billets de banque en remplacement de celle de 2002. Celle-ci concerne les coupures de 500, 1000, 2000, 5000 et 10000 francs CFA dont la mise en circulation sera assurée par la Banque des Etats de l'Afrique centrale, institution chargée d'émettre la monnaie et de conduire la politique monétaire des pays membres de la Cémac.

Page 3



CONSOMMATION

Certaines lois foulées aux pieds



Le ministère du Commerce et des approvisionnements avait interdit, il y a quelque temps, l'importation et la commercialisation des produits portant les inscriptions

Des produits notifiés en langues étrangères dans les rayons d'une alimentation de la place en langues étrangères. Certains vendeurs foulent aux pieds cette mesure qui cible les produits pharmaceutiques, cosmétiques, de nettoyage et d'en-

tretien, les intrants agricoles, les appareils électroménagers, de jeux de hasard, de communication et des télécommunications.

Page 3

GOVERNEMENT

Le budget 2020 adopté en Conseil des ministres

Arrêté en recettes à la somme de 2 175 milliards 400 millions de francs CFA, le budget de l'Etat exercice 2020 a été adopté, hier, à l'issue du Conseil des ministres, tenu au Palais du peuple, sous l'autorité du président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Page 5

CONGO-SÉNÉGAL

L'issue du match dépendra du mental des Diabes rouges



Valdo Candido, le sélectionneur des Diabes rouges/Adiac

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Valdo Candido, estime que ses poulains devraient être soudés pour pouvoir réaliser un bon résultat face aux Lions de la Teranga du Sénégal, le 11 novembre, en match comptant pour la première journée des éli-

minatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 qui se disputera au Cameroun.

Page 16

EDITORIAL
Extension

Page 2

ÉDITORIAL

Extension

Lentement mais sûrement, la déstabilisation provoquée dans la région du Sahel par l'assassinat, il y a huit ans, du « Guide libyen » Mouammar Kadhafi, gagne le Sahara et menace même maintenant de s'étendre vers le golfe de Guinée, autrement dit vers la partie nord de l'espace géographique où nous vivons. Cela alors même que la France a déployé, à travers la force « Barkhane », d'importants moyens militaires au Mali pour neutraliser les milices qui y sèment la terreur et que le G5 Sahel a créé, de son côté, une Force conjointe rassemblant des unités militaires de la Mauritanie, du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad.

S'il est vrai que les trafics en tout genre prolifèrent désormais dans l'immense zone qui s'étend de l'Afrique du Nord à l'Afrique noire en raison de l'incapacité des Etats à lutter contre ceux qui s'y enrichissent, il l'est tout autant que cette prolifération résulte aussi et surtout du refus des dirigeants de ces mêmes Etats de coordonner réellement leurs actions sur le terrain à travers des forces cohérentes, équipées d'armes adaptées aux défis que celles-ci doivent relever, commandées par des états-majors compétents et unis. Un manque d'unité, d'entente entre les dirigeants des pays concernés qui s'avère de plus en plus inquiétant au fil des mois.

Etant donné les risques que porte en elle la dérive générale à laquelle nous assistons impuissants, il importe au plus haut point que les dirigeants des pays de l'Afrique centrale, du Bassin du Congo, du golfe de Guinée se réunissent rapidement pour mettre au point la stratégie collective qui leur permettra d'éviter le pire. Le pire, c'est-à-dire l'extension vers le grand Sud du désordre qui règne dans les régions du Sahel, du Sahara, de l'Afrique occidentale au grand dam de la population qui y vit.

S'ils ne le font pas rapidement, l'on peut être certain que le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Cameroun, la Centrafrique et même les deux Congo seront à leur tour menacés. Disons-le, ou plutôt écrivons-le sans l'ombre d'un doute : un sommet consacré à la prévention de la crise de grande ampleur qui menace désormais notre sous-région s'impose de façon claire.

Mieux vaut regarder la vérité en face que de fermer les yeux, n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La Copar veut adhérer à l'opposition constitutionnelle

Le porte-parole de la Convention des partis républicains (Copar), Bonaventure Boudzika, a demandé au chef de file de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, d'aplanir les différends existants pour cheminer ensemble.



Les responsables de la Copar lors d'une conférence de presse Adiac

Un peu réfractaire au départ, la Copar plaide désormais pour l'unité de l'opposition congolaise. En effet, manifestant sa volonté d'être avec le chef de file de l'opposition, cette plateforme demande à Pascal Tsaty Mabiala de réunir toutes les conditions d'acceptation des différences dans l'unité. « Nous n'avons pas signé le mémorandum de l'opposition simplement parce qu'il y a quelques petites différences, quelques petits différends que nous n'avons pas pu aplanir. Cela ne signifie pas que nous ne reconnaissons pas le chef de file de l'opposition. Nous lui avons demandé de tout mettre en œuvre pour niveler ces différends afin que nous soyons ensemble », a déclaré Bonaventure Boudzika, tendant la main.

Revoir la composition de l'opposition

L'un des premiers partis à demander à tous ceux qui se réclamaient de l'opposition de se mettre derrière son chef de file, la Copar rappelait également que toutes les formations de cette famille politique n'étaient pas identiques, chacune ayant son idéologie et sa façon de penser. « Il faut accepter les divergences, les différences.

C'est dans cette différence-là que nous allons construire. Nous sommes à l'opposition, au chef de file de réunir toutes les conditions pour faire de telle sorte que nous ayons la recomposition de l'opposition, travailler à son unité. Ce n'est que de cette manière-là que nous allons avancer et gagner les combats qui nous attendent dans l'avenir », a souhaité Bonaventure Boudzika.

Rappelons que la Copar s'était désolidarisée du chef de l'opposition pour poursuivre son combat politique de façon identitaire. Cette plateforme que dirige le ministre Antoine Thomas Nicéphore Saint-Eudes avait motivé sa décision par le fait que Pascal Tsaty Mabiala estimait que les formations politiques membres de la Copar émergeaient à la majorité présidentielle. Ce qui serait, selon ce dernier, contraire à l'esprit et la lettre de la loi 28-2017 du 7 juillet 2017 portant statut du chef de l'opposition, en son article 5. « L'interprétation de l'article 5 de ladite loi a sorti toutes sortes de passions émotionnelles qui ont laissé trahir le contenu inamical et hostile de quelques camarades de cette obédience à l'encontre d'autres, laissant de côté les vraies préoccupations qui de-

vraiment constituer la toile de fond d'une opposition à la recherche de ses marques », notait la Copar dans sa déclaration. Ainsi, le Mouvement national pour la libération du Congo de Michel Mboussi-Ngouari, ancien candidat à l'élection présidentielle, qui avait signé le mémorandum de l'opposition alors qu'il était membre de la Copar, avait été exclu. Mais aujourd'hui, le langage a évolué. Interrogé à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de son parti, le Congrès pour la démocratie et la République, Bonaventure Boudzika pense que constitutionnellement parlant, lorsqu'on est de l'opposition, il faut se mettre derrière son chef de file.

« Cela ne fait l'ombre d'aucun doute. Nous n'avons pas signé le mémorandum, certes, mais il n'est pas fermé. Au fur et à mesure que les contacts se poursuivent, nous pourrions le signer, pourvu que le chef de file de l'opposition travaille à ce niveau afin que nous soyons ensemble, en reconnaissant les différences qui nous caractérisent », a-t-il insisté.

Le vœu étant émis, espérons que le chef de file de l'opposition politique congolaise répondra favorablement à la demande de la Copar.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE CÉMAC

La banque centrale va émettre sous peu une nouvelle gamme de billets

À l'issue de sa récente session ordinaire du comité ministériel tenue à Yaoundé, au Cameroun, l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) a annoncé la mise en circulation des nouvelles coupures de 500, 1000, 2000, 5000 et 10000 francs CFA.

L'Umac est une entité spécialisée de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), en charge d'assurer le respect des règles de l'émission monétaire et de coordonner les politiques économiques ainsi que la mise en cohérence des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire commune.

Le comité ministériel de l'Umac a donc autorisé, le 2 octobre, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) de mettre en circula-

tion de nouveaux billets de banque, sans y apporter plus de précisions. En effet, « le comité a pris acte du lancement des travaux de conception d'une nouvelle gamme de billets BEAC(...) Conformément à l'article 33 des statuts de la banque, il engage le gouvernement de la Banque centrale à finaliser les travaux nécessaires à la création et à la mise en circulation progressive de cette nouvelle gamme, dans les meilleurs délais possibles »,

souligne le communiqué. La BEAC est l'institut d'émission des billets et des pièces de monnaie au sein des six pays de la Cémac, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Tchad, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale. Signalons que les billets actuels ont été mis en circulation depuis 2003 et devraient être retirés depuis 2012. Le renouvellement de ces pièces et billets s'opère en principe tous les dix ans.

Fiacre Kombo



Des billets usés qui ne facilitent plus les échanges au Congo

AFRICA IT EXPO 2019

Le Congo sera présent à la quatrième édition

Axée sur « Le numérique, moteur de croissance de l'Afrique », la rencontre des acteurs des nouvelles technologies mettra à l'honneur le Congo et la Chine. L'évènement se tiendra les 24 et 25 octobre à Rabat, au Maroc.

La quatrième édition forum Africa IT expo s'inscrit dans l'agenda annuel des rencontres incontournables pour les professionnels du secteur en Afrique. Elle sera ainsi une opportunité pour les acteurs du continent et d'ailleurs de débattre des dernières innovations du secteur IT et de leurs impacts économiques et sociaux, de collaborer avec les startups.

À cet effet, quatre thématiques principales seront abordées notamment « Quelle Afrique numérique à l'horizon 2025 », « L'innovation inversée », « Le cyber sécurité », etc. « Ce forum international représente une plateforme qui offre l'occasion à de nombreuses entreprises africaines de pouvoir collaborer et

échanger avec les leaders technologiques, les acteurs de l'écosystème, les institutionnels, les opérateurs télécoms, les Startups, les écoles et les médias », a indiqué Saloua Karkri Belkeziz, la présidente de la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (Apebi).

Toujours dans le même cadre, des ateliers et tables rondes thématiques « Afritech » permettront d'échanger et d'approfondir divers sujets tout en présentant des solutions.

Au Congo, le secteur du numérique est en pleine mutation. Il accompagne le gouvernement dans ses efforts de modernisation et de diversification de l'économie, de

mise en œuvre des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, ainsi que de renforcement des infrastructures essentielles à une transformation économique, une croissance inclusive et une politique de création des emplois.

Pour contribuer à son développement, le gouvernement congolais a procédé à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'économie numérique, un outil essentiel pour ériger le pays en véritable société de l'information. Rappelons que le forum Africa IT expo est organisé par la fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring.

Gloria Lossele

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Le comité local de Moukoundzi-Ngouaka s'organise

Les membres du Comité local de développement (Colod) ont adopté récemment leur plan d'activités axé sur la sensibilisation communautaire, en lien avec le Projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap).



Les membres du Colod de Moukoundzi-Ngouaka

Un atelier de renforcement des capacités a réuni, le 3 octobre, hommes et femmes membres du Colod de Moukoundzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé. Animée par des experts du cabinet Maître d'œuvre sociale (Mos), la rencontre a permis aux participants de définir leur feuille de route pour les prochaines années.

En effet, le quartier Moukoundzi-Ngouaka est l'une des deux cités de Brazzaville retenues dans le cadre du projet Durquap, financé par le gouvernement et la Banque mondiale. Pour sa réussite, les deux parties misent sur une forte implication des communautés bénéficiaires à l'instar du Colod Moukoundzi-Ngouaka. Claire Bouithy, une quinquagénaire membre du Colod, estime que la priorité c'est de sensibiliser la population au Durquap et aux chantiers communautaires à venir. « La Banque mondiale et l'État congolais ont choisi de venir dans notre quartier pour le moderniser. En tant que Colod, nous sommes obligés de sensibiliser la population par rapport à ce projet », a-t-elle laissé entendre.

L'intervenante a salué la qualité des échanges avec les membres du Mos, avant de solliciter l'organisation d'une prochaine session de formation. Hormis les programmes liés au développement communautaire, elle a indiqué que l'accent sera mis prochainement sur le civisme et le respect des édifices publics. « Nous allons insister auprès de la population sur l'éducation citoyenne qui consiste à respecter le bien public », a-t-elle promis.

C'est aussi l'avis du coordonnateur du Colod de Moukoundzi-Ngouaka, Alphonse Nkobessa, qui milite pour la restructuration de son quartier et la multiplication des activités génératrices de revenus. « Pour éliminer la pauvreté, il faut donc accompagner cette population pour qu'elle se prenne en charge, qu'elle soit apte, entreprenante et capable d'avoir des activités qui vont soulager les familles », a plaidé ce responsable communautaire.

F.K.

COMMERCE

Les produits libellés en langues étrangères toujours sur les étals

Une opération interdisant l'importation et la commercialisation des produits dont les notices sont libellées en langues étrangères avait été lancée, en mai dernier, par le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondzie. Pourtant, rien n'a changé sur le marché.

L'opération concernait, entre autres, des produits pharmaceutiques, cosmétiques, de nettoyage et d'entretien. Des appareils électroménagers, de communication et de télécommunication, de jeux de hasard ainsi que des intrants en matière d'agriculture et d'élevage étaient également visés.

Le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales mettait en garde les importateurs et commerçants qui avaient encore des stocks de ces produits dans leurs magasins, soulignant que le délai de grâce était largement dépassé. « Il n'y aura pas de compromis. Pour des stocks ayant déjà fait l'objet du report, on regardera au cas par cas », avait déclaré Philippe Nsonde-Mondzie.

Cinq mois après ce contrôle qui était censé se dérouler sur l'ensemble du territoire, on constate que la mesure n'a pas été bien suivie sur le marché de Brazzaville. Pour s'en rendre compte, il suffit de faire le tour de quelques échoppes tant au centre-ville que dans les quartiers.

Dans les rayons sont encore disposés des

produits cosmétiques, de nettoyage et d'entretien..., notifiés soit en langue anglaise, soit en arabe, ou encore en espagnol. A cette infraction s'ajoute aussi la vente dans certains commerces des produits périmés.

Outre des alimentations, supermarchés et autres espaces de vente, les commerçants ambulants qui font le porte-à-porte dans les quartiers ne vendent en majorité que des produits sans notice, portant quelques écrits en langues autres que le français. Cette faiblesse des agents d'enquête commis à la tâche expose les consommateurs imprudents à tous types d'intoxication ou d'empoisonnement. Rappelons que c'est depuis novembre 2007 que le ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation dispose d'une loi réglementant les importations, exportations et réexportations de tout bien ou service non accompagné d'une notice rédigée en langue française.

L'application de cette loi n'est pas aisée en République du Congo, encore grand importateur de ce genre de produits et services.

Lopelle Mboussa Gassia

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet
 Courriel: pstatcongo@gmail.com
 N° Avis: AMI N°013/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) DE L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES DE LA SOUS-COMPOSANTE «SYSTEME DE PAIEMENT DES PRIMES SELON LE FBR» DU PROJET PSTAT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit additionnel de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Elaboration du manuel de procédures de la sous-composante «Système de paiement des primes selon le financement basé sur les résultats (FBR)» du projet PSTAT ».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer le manuel de procédures de la sous-composante «Système de paiement des primes selon le financement basé sur les résultats (FBR)»

3. Le manuel de procédures vise à décrire les mécanismes d'un sys-

tème d'incitation au bénéfice des cadres du système statistique national (SSN) travaillant sur les recensements et enquêtes sous financement PSTAT.

4. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées, une lettre de motivation.

5. Profil du consultant :

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 ou plus en droit ou en économie ou équivalent ;
- Avoir au moins une expérience dans le montage et la mise en œuvre de projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de la chaîne des activités de production et de diffusion des statistiques ;
- Avoir une bonne connaissance des

procédures des bailleurs de fonds et particulièrement celles de la Banque Mondiale ;

• Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires au cours des dix (10) dernières années.

6. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

7. La durée de la mission est estimée à cinquante (50) homme/jours (H/J).

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

9. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 22

octobre 2019 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) DE L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES DE LA SOUS-COMPOSANTE «SYSTEME DE PAIEMENT DES PRIMES SELON LE FBR» DU PROJET PSTAT »

10. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
 A l'attention du Coordonnateur
 PROJET DE RENFORCEMENT DES
 CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU
 PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE
 L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
 D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1,
 PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDIS-
 SEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22
 613 31 08: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 octobre 2019

Coordonnateur du PSTAT,
 Patrick Valery ALAKOUA.-

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 15 Octobre 2019 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections
 SCULPTURES PEINTURES
 CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
 de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

Compte rendu du Conseil des ministres du lundi 7 octobre 2019

Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi 7 octobre 2019 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Deux affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2018 ; Projet de loi portant loi de finances pour l'année 2020.

La réunion du Conseil des ministres de ce jour a donc été exclusivement consacrée à des dossiers ayant trait au budget de l'Etat.

L'ensemble de ces dossiers a été présenté à la haute attention du Conseil des ministres par le ministre des Finances et du budget.

I/ Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, a commencé sa présentation en rappelant que ce projet de loi est soumis à l'examen du Conseil des ministres conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi organique n° 36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances. Le présent projet de loi en examen porte règlement du budget de l'Etat exercice 2018.

Par la loi n° 1-2018 du 29 janvier 2018 portant la loi de finances pour l'année 2018, le budget général de l'Etat avait été arrêté ainsi qu'il suit :

1 522 629 000 000 FCFA en recettes ; 1 303 629 000 000 FCFA en dépenses,

dégageant un excédent budgétaire prévisionnel de 219 000 000 000 FCFA destiné à contribuer à la diminution de l'écart de financement du budget.

En effet, le déficit prévisionnel des ressources de trésorerie sur les charges de trésorerie avait été estimé à 778 900 000 000 FCFA ; financé comme suit :

Apport du solde budgétaire excédentaire : 219 000 000 000 FCFA ; Apport à rechercher auprès des bailleurs internationaux.

L'exécution du budget général de l'Etat exercice 2018 a donné les résultats suivants :

Recettes (recouvrements) : 1 892 360 513 289
Dépenses (ordonnancements) : 1 495 307 885 677

Soit un solde budgétaire excédentaire de 397 milliards 52 millions de FCFA.

En intégrant les opérations des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor ouverts en 2018, dont le solde s'élève à la somme de 9 milliards 521 millions de FCFA, le solde budgétaire global, dons inclus, s'élève à 406 milliards 573 millions de FCFA.

Malgré une augmentation substantielle des recettes pétrolières et une amélioration du solde budgétaire global, il subsiste néanmoins un gap de financement dans l'exécution de budget de 2018, de l'ordre de 490 milliards de FCFA en intégrant les opérations de trésoreries et de financement.

Les apports extérieurs attendus pour financer le budget 2018 (environ 560 milliards de FCFA) n'ont pas été obtenus, ceux-ci étant liés à la conclusion d'un programme avec le Fonds monétaire international, programme qui n'a pu être conclu en 2018.

Après avoir pris bonne note de la substance du texte soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des ministres, son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, tout en se félicitant du respect des dispositions contenues dans la loi organique portant régime financier de l'Etat, lesquelles induisent transparence et réactivité comme facteurs de bonne tenue de nos finances publiques, a invité le gouvernement à mettre en application les recommandations pertinentes faites par la Cour des comptes et de discipline budgétaire dans son rapport accompagnant le projet de loi soumis au Conseil.

A l'issue de l'examen et de la discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2018. Il sera transmis au parlement pour adoption.

II/Abordant le deuxième point de l'ordre du jour, le président de la République a invité une fois de plus M. Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, à prendre la parole, pour présenter le projet de loi de finances exercice 2020.

A cet effet, le ministre Nganongo a d'abord tenu à rappeler que le projet de loi des finances pour l'exercice 2020 s'inscrit dans la poursuite

de l'observation d'une politique budgétaire prudente, dans un contexte économique et financier qui demeure difficile.

Le cadre budgétaire à moyen terme 2020-2022 qui a servi de base au débat d'orientation budgétaire au parlement est l'expression programmatique de cette politique budgétaire, avec comme principal objectif, la stabilisation macroéconomique. Le budget de l'Etat pour l'année 2020, qui constitue une tranche annuelle de cette programmation budgétaire triennale, reste sur la trajectoire de la politique d'ajustement structurel, en vue du retour aux équilibres financiers.

Le ministre Nganongo a ensuite articulé sa présentation autour des points suivants :

- le contexte de l'élaboration de ce budget ;
- les contraintes du programme en lien avec le budget ;
- l'orientation et la politique budgétaires ;
- les agrégats budgétaires ;
- la stratégie pour atteindre les objectifs escomptés.

S'agissant du contexte de l'élaboration du budget 2020, le ministre a indiqué que la préparation du budget de l'Etat exercice 2020 se fait dans un contexte international marqué par des incertitudes liées notamment à la montée des tensions commerciales et géopolitiques, aux menaces qui pèsent sur les chaînes de valeur au niveau mondial ainsi que les inquiétudes persistantes au sujet du Brexit.

En outre, la plupart des institutions d'analyse de conjoncture économique ont révisé à la baisse leurs prévisions économiques. Ainsi, bien que restant positive, la croissance économique mondiale devrait ralentir pour passer de 3,2% en 2019 à 2,9% en 2020.

En Afrique subsaharienne, la reprise économique se poursuivrait avec un taux de croissance qui serait de 3,6% en 2020 contre 3,4% en 2019. Cette croissance se caractériserait par des disparités entre pays, liées généralement à la différence des niveaux de développement, des capacités de résilience aux chocs exogènes et du degré de dépendance à l'égard des produits de base.

En zone Cémac, la croissance demeurerait stable autour de 3,3% en 2020 comme en 2019, grâce à l'augmentation de la production pétrolière malgré la baisse des prix et grâce également au regain de dynamisme dans le secteur hors pétrole, impulsé par la poursuite des réformes structurelles.

Sur le plan national, il sied de rappeler que dans son discours prononcé le 14 août dernier, à l'occasion de la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de l'indépendance du Congo, le président de la République, chef de l'Etat, a invité l'ensemble de ses concitoyens à privilégier le travail pour permettre la valorisation des ressources du pays et apporter des réponses adéquates aux défis de développement. Il a, à cette occasion par ailleurs, rappelé que la diversification de l'économie reste le principal défi à relever. C'est dans cette optique que le Congo a abrité la cinquième édition du forum « Investir en Afrique », pour placer le pays dans une démarche alternative aux financements traditionnels de développement notamment par le biais des partenariats public-privé comme un des nouveaux modes de financement à promouvoir.

Par ailleurs, les échéances constitutionnelles exigent que toutes les dispositions pour y faire face soient prises dès l'année 2020.

En matière économique, l'examen du projet de loi des finances se tient dans un contexte marqué par la conclusion, le 11 juillet dernier entre le gouvernement et le Fonds monétaire international, d'un programme appuyé par la facilité élargie de crédit.

L'analyse de la situation macroéconomique permet ainsi de projeter un taux de croissance du PIB réel de notre pays de 2,8% en 2020 contre 4,0% en 2019. Cette baisse s'explique par un tassement du PIB du secteur pétrolier qui passe de 11,6% en 2019 à 3,5% en 2020, pendant que celui du secteur non pétrolier connaîtrait une croissance positive pour la deuxième année consécutive, à 0,8% en 2019 et 2,5% en 2020.

Les hypothèses retenues dans le cadrage macroéconomique se fondent sur une politique budgétaire prudente. Le solde primaire hors pétrole, principal indicateur du programme, passerait de -24,8% en 2019 à -21,6% du PIB non pétrolier en 2020.

Ce programme s'appuie donc sur l'amélioration de la performance du secteur non pétrolier et sur la sortie de l'économie de la récession, confortée par quelques indicateurs pertinents. L'objectif essentiel est de revenir à une situation stable pour une relance économique pérenne.

Au plan monétaire, l'année 2020 ne devrait pas s'écarter de la tendance observée en 2019.

Au plan financier, la résorption des déséquilibres se poursuivra et sera renforcée, en tenant compte des paramètres du programme. Les objectifs de réduction du déficit primaire hors pétrole et de rétablissement de la viabilité de la dette publique s'inscrivent dans le processus de maîtrise de la dépense et de l'amélioration des ressources.

En ce qui concerne les contraintes du programme en lien avec le budget de l'Etat,

la première règle est la conformité du budget aux termes du programme telle que reflétée dans le mémorandum des politiques économique et financière qui sous-tend l'accord.

La deuxième se résume à l'alignement sur les objectifs du programme, de toute politique budgétaire à entreprendre dans la période.

La troisième voudrait que toute modification du cadrage se fasse nécessairement d'accord parties pendant le programme. En d'autres termes, le budget de l'Etat devrait se conformer au cadrage macroéconomique discuté, arrêté ou révisé avec le Fonds monétaire international.

La quatrième et dernière règle s'applique à l'emprunt extérieur à contracter dans la période du programme qui doit être à des conditions conventionnelles.

A moyen terme, le Congo devrait aboutir à une situation économique, financière et sociale améliorée et assainie.

L'orientation de la politique budgétaire, quant à elle, a été énoncée par le Premier ministre, chef du gouvernement, dans sa circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat exercice 2020, laquelle insiste sur la mobilisation des ressources et la réduction du train de vie de l'Etat.

Parlant des principaux agrégats budgétaires, le ministre des Finances et du budget a indiqué que la politique budgétaire est en vérité exprimée par le projet de loi de finances pour l'année 2020, qui comprend un budget de l'Etat, établi en recettes à 2 175 milliards 400 millions de francs CFA et en dépenses à 1 679 milliards 400 millions de francs CFA, dégageant un solde budgétaire positif de 496 milliards de francs CFA. Ce budget met un accent particulier sur les dépenses sociales.

Les ressources et charges de trésorerie inscrites dans le projet de loi sont fixées respectivement à 114 milliards de francs CFA et à 1045 milliards de francs CFA, dégageant ainsi un besoin de financement de 931 milliards de francs CFA.

Les principaux agrégats budgétaires se déclinent de la manière suivante :

Les recettes budgétaires
Elles comprennent principalement
Les recettes fiscales prévues à 864 milliards de francs CFA, en progression de 2% par rapport à 2019 ; elles représentent 39,7% des recettes budgétaires et sont détaillées ainsi qu'il suit :

impôts et taxes intérieurs y compris la parafiscalité établis à 729 milliards 500 millions de francs CFA ; taxes et droits de douane arrêtés à 134 milliards 500 millions de francs CFA.

Les dons ordinaires attendus s'élèvent, quant à eux, à un total de 28 milliards de francs CFA.

Les cotisations sociales sont pour ce qui les concerne estimées à 54 milliards 897 millions de francs CFA. Elles se déclinent ainsi qu'il suit :

-part employeurs : 37 milliards 516 millions de francs CFA ;

-part salariés : 17 milliards 381 millions de francs CFA.

Les autres recettes, ainsi que la dispose la loi organique, dont particulièrement les recettes pétrolières, sont évaluées à 1228 milliards 488 millions de francs CFA contre 1137 milliards 776 millions de francs CFA en 2019, représentant 56,5% des recettes totales. Les hypothèses qui sous-tendent ce niveau sont les suivantes : prix du baril de pétrole arrêté à 55,2 dollars américains, taux de change à 585 francs CFA pour un dollar américain, et production annuelle d'hydrocarbures de 140 millions de tonnes métriques.

Les dépenses budgétaires

Aux recettes budgétaires, sont adossées les dépenses courantes établies à 1 253 milliards de francs CFA, correspondant à 74,6% et les dépenses d'investissement pour un total de 346 milliards de francs CFA, représentant 20,6% des dépenses budgétaires. Elles se déclinent de la manière suivante :

-charges financières de la dette : 105 milliards de francs CFA ;

-salaires et traitements de l'administration centrale : 391 milliards de francs CFA ;

-biens et services : 192 milliards de francs CFA ;

-transferts : 391 milliards de francs CFA ;

-investissements : 346 milliards de francs CFA ;

-autres charges (anciennement charges communes) : 48 milliards de francs CFA ;

Le solde budgétaire, positif, qui en résulte est évalué à 496 milliards de francs CFA. Ce solde contribuera à la résolution des problèmes de financement.

Le solde budgétaire excédentaire sert à amortir la dette et à financer une partie des opérations liées à la solidarité monétaire au sein de la zone Cémac.

Le gap de financement s'élève ainsi donc à 435 milliards de francs CFA. Pour son financement, le Congo s'appuiera sur les effets du programme, notamment l'appui du Fonds monétaire international, de la Banque africaine de développement, de l'Agence française de développement et de la Banque mondiale qui prévoient d'apporter globalement, la somme de 454 milliards de francs CFA pour les trois années du programme, soit en moyenne 151 milliards de francs CFA par année.

Malgré ces différents apports, il subsisterait un gap résiduel de financement.

Ce gap, estimé à 205 milliards de francs CFA, sera couvert par des emprunts.

Pour atteindre les objectifs de la politique budgétaire, le gouvernement prévoit de mettre en place une stratégie globale déclinée en trois axes : (i) la réduction des subventions dans le domaine pétrolier ; (ii) la réduction des dépenses fiscales par le retrait des exonérations non justifiées ; (iii) le renforcement de la transparence budgétaire.

Après des riches et fructueux débats, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi de finances pour l'année 2020. Il sera transmis au parlement pour adoption.

Le chef de l'Etat a, en outre, donné plusieurs orientations et instructions au gouvernement portant sur les priorités nationales d'ordre social et économique, fixées au cours de l'examen l'année dernière de la loi de finances 2019. Il a insisté sur leur caractère toujours actuel et a indiqué quelques priorités du même ordre qui doivent s'ajouter à celles de 2019 pour constituer l'ossature du budget général de l'Etat en 2020 et en particulier du budget d'investissement 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencé à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13 heures 30 minutes

Fait à Brazzaville, le 7 octobre 2019
Pour le ministre de la Communication
et des médias,
Porte-parole du gouvernement,
le ministre de l'Enseignement supérieur

Bruno Jean Richard Itoua

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG – DURQUAP –085 – TX – AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 – CG

Nom du marché : travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP

Appel d'offres : CG – DURQuaP –085 – Tx – AON

Date de Publication : le 11 octobre 2019.

Date de dépôt : 11 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP, en lot unique.

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 17/10/2019 à 10 heures locales (heure d'arrivée à 9h 30 minutes au siège du projet. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément

aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/11/2019 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de dix millions (10 000 000) francs CFA, et elle sera libellée en franc CFA (F.CFA)

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de douze (12) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya)

; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

DÉPARTEMENT DU POOL

Les élèves de Voula reprennent le chemin de l'école

Après avoir réhabilité l'établissement dont les portes ont été fermées pendant trois ans, l'association Hope-Congo a remis, le 7 octobre, des kits scolaires aux élèves qui viennent de renouer avec les études, en présence du préfet, Georges Kilébé.

La rentrée scolaire 2019-2020 tient ses promesses dans le Pool, classé cette année parmi les zones d'éducation prioritaire, à en croire le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Le département a connu une situation éducative et pédagogique difficile qui se manifeste par un faible taux d'admission aux examens d'Etat, tout comme au concours d'entrée au lycée d'ex-

coordonnateur de l'association, Gyldas Mayela, qui, par ailleurs, a souligné qu'un autre bâtiment sortira de terre sous peu pour permettre à l'établissement scolaire de disposer d'un cycle complet.

Du matériel didactique a également été mis à la disposition du personnel enseignant. De même, la direction de l'établissement a reçu des kits scolaires des enfants qui n'ont pas encore rega-



Les élèves de Voula avec le préfet et d'autres personnalités

« Il n'y a pas de pays sans éducation »

cellence de Mbounda. L'action menée par l'association Hope-Congo obéit donc à la nécessité de contribuer à faciliter l'accès à l'éducation aux enfants du Pool, dans un premier temps.

Ainsi, les élèves de l'école primaire de Voula ont reçu des kits scolaires : sacs, cahiers et autres. « Ces enfants ont droit à l'éducation qui est la plus grande des richesses », a fait savoir le

gné la localité pour reprendre les études. A ce propos, le préfet du département du Pool, Georges Kilébé, a appelé à une gestion rationnelle de sorte que le don reçu, destiné aux élèves, ne soit pas détourné.

Pour sa part, le responsable de la circonscription scolaire de Kinkala, Hyppolite Kihamboula, a exhorté à la prise de conscience et au civisme pour

que l'école ne soit plus détruite. Lors du conflit qu'a connu le Pool, les citoyens mal intentionnés de la localité avaient détruit les bâtiments, transformé les tables-bancs en bois de chauffe, emporté les tôles... Il est donc

important de tout faire pour que tout soit sauvegardé et les enfants suivent normalement leurs cours. « Il n'y a pas de pays sans éducation », a-t-il souligné.

Le coordonnateur de Hope-

Congo a salué les efforts des partenaires impliqués dans la réhabilitation des écoles détruites dans le Pool. Selon lui, le travail se poursuivra dans d'autres départements du pays.

Rominique Makaya

SOLIDARITÉ

Des kits scolaires aux enfants démunis des quartiers 47, 48 et 49



Un échantillon d'enfants posant avec leurs kits

La conseillère de la troisième circonscription électorale du quatrième arrondissement de Brazzaville, Mougali, Gervine Aya Mounéa-Ma Fylla, a offert, le 6 octobre, des lots de fournitures scolaires aux enfants des familles défavorisées de sa zone pour leur permettre de reprendre les cours, au titre de la présente année scolaire.

Les enfants bénéficiaires, répartis dans neuf sites (cinq cents par site), ont reçu chacun un sac, des cahiers, stylos, etc.

Dégageant le sens de ce geste et au nom de la donatrice, Clotilde Sita a expliqué qu'il est toujours une bonne chose de donner un peu du sien aux plus démunis.

Ce don a été salué par les parents des bénéficiaires qui ont remercié l'élue locale pour ce soutien à la scolarité de leurs enfants. Ces derniers lui ont promis de bons résultats scolaires tout au long de l'année pour ne pas la décevoir.

Guillaume Ondzé

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE

Une messe d'actions de grâces organisée à l'hospice des vieillards Paul-Kamba

Le culte, initié par Caritas Sainte-Anne, en collaboration avec le colonel Rémy Ayayos-Ikouna, a eu lieu le 4 octobre sur le thème « Le voyage vers l'égalité des âges ».

La messe a mobilisé une centaine de fidèles de l'Eglise catholique et des donateurs qui ont participé à une collecte de fonds et de vivres, pour venir en aide aux personnes du troisième âge abandonnées.

Dans son message à cette occa-

sionnelle marginalisée, en retrouvant leurs poches. En commentant la parabole de l'homme riche et Lazare le pauvre. « Quand vous donnez quelque chose au pauvre, vous ne lui donnez pas ce qui est à vous, vous lui rendez ce qui est

charge, le président de Caritas Sainte-Anne a dit sa satisfaction et remercié Dieu pour tous ceux qui se sont engagés à prendre à leur compte certaines charges de l'hospice Paul-Kamba, allégeant ainsi la tâche de son organisation de bien-

faisance. Il a cité le cas d'Antoinette Sassou N'Gusso, présidente de la Fondation Congo Assistance, pour la prise en charge sanitaire et funéraire des pensionnaires internes depuis deux décennies.

Enfin, dans sa prédication, Armand Kiyindou, curé recteur de la basilique Sainte-Anne, a remercié, au nom des personnes du troisième âge admises à l'hospice Paul-Kamba, tous les donateurs pour leur générosité sans laquelle cette maison n'existerait plus. Si vous n'avez pas donné aux pauvres, ils continueraient de vivre les affres ; si vous ne les avez pas habillés, ils continueraient d'être nus.

Les donateurs



sion, le président de la Caritas Sainte-Anne, Jean-Marie Baboungou-Poaty, leur a demandé de manifester une fois de plus leur altruisme à l'endroit de cette couche

à lui, puisque les biens de la terre appartiennent à tous, et non justement aux riches », a-t-il expliqué. Réconforté par l'intérêt porté sur cette couche sociale dont il a la

Vous conviendrez avec moi que lorsque nous sommes venus en aide aux plus faibles, aux plus pauvres, nous avons mis en pratique cette parole du Seigneur dans l'évangile selon Matthieu, chapitre 25, qui dit: « J'avais faim, vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, vous m'avez donné à boire ; j'étais nu, vous m'avez vêtu ; j'étais malade en prison, vous êtes venus m'assister, etc. », a prêché le curé.

G.O.

« J'avais faim, vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, vous m'avez donné à boire ; j'étais nu, vous m'avez vêtu ; j'étais malade en prison, vous êtes venus m'assister, etc. »



Centrale Electricque du Congo S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital Social de 44.732.000.000 de francs CFA
N.I.U. : M2008110000722120
Siège Social : 292, Avenue du Havre
B.P. 1246 Pointe-Noire (République du Congo)
R.C.C.M. Pointe Noire : CG/PNR/08 B 608

1-La CEC S.A. est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont la mission principale est la production de l'électricité à partir de la centrale électrique à gaz située à Pointe-Noire au quartier Cote Matève et la commercialisation de l'énergie produite.

2-Description de la base de vie : La Base de Vie comprend un poste de garde, un poste d'accueil, une infirmerie, 32 bâtiments avec une superficie totale de 1505 m2, une cantine de 1240 m2, équipée de cuisine, buanderie, espace loisirs et détente, le tout dans un espace vert aménagé (23.000 m2 environ)

3-La société Centrale Electricque du Congo souhaite s'engager sur la voie de l'utilisation rationnelle de ses équipements dans le cadre de la certification de ses installations. Pour cela, le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de présélectionner des sociétés pouvant faire partie d'une liste restreinte pour une consultation relative à la rénovation de sa Base de Vie de Cote Matève. La Centrale Electricque du Congo (CEC) envisage de procéder à la contractualisation d'une opération immobilière portant sur 3 lots :

Lot 1 : La réalisation des travaux de rénovation simple ;
Lot 2 : La gestion locative et hôtelière de la Base de vie.

Lot 3 : gestion des services de restauration

Le cahier de charges desdits services sera défini dans le dossier d'appel d'offres.

Le candidat devra indiquer clairement dans sa manifestation d'intérêt le ou les lots choisis en fonction de son domaine d'activité.

4-L'avis à manifestation d'intérêt se déroulera conformément aux procédures de passation des marchés de la CEC S.A. Il est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité. Toutefois, l'intérêt manifesté n'implique aucune obligation de la part de la CEC S.A de le retenir sur la liste restreinte.

Les candidats doivent fournir les informations ci-après :

a) Qualifications pour exécuter les services pressentis cités ci-dessous et des missions similaires déjà réalisées avec références de l'exécution des contrats analogues d'une valeur supérieure ou égale aux seuils exprimés ci-dessous en moyenne par an :

- Gestion immobilière : 250.000.000 FCFA ;
- Gestion hôtelière : 60.000.000 FCFA ;
- Service de restauration : 35 000 000 FCFA ;
- Travaux de réhabilitation de bâtiments : 300.000.000 FCFA.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°002/DICA/CEC/19

« RENOVATION, GESTION LOCATIVE ET HOTELIERE ET SERVICE DE RESTAURATION A LA BASE DE VIE DE LA CENTRALE ELECTRIQUE A COTE MATEVE »

b) capacités techniques : domaines d'intervention ainsi que le nombre d'années d'expérience du soumissionnaire, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, une certification au système de qualité d'un organisme international ;

c) expérience : les candidats devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles leur compétence a été mobilisée et présenter les attestations de bonne exécution et joindre des CV des personnes clés qui seront employées en fonction des lots choisis ;

d) Expression d'intérêt : confirmation de votre intérêt à participer à cet avis. Nous vous prions de transmettre un courrier écrit sur papier entête de votre entreprise ou groupement d'entreprise. La lettre devra être cachetée et dûment signée par la personne habilitée à engager contractuellement votre structure ;

e) Conflit d'intérêt : Un soumissionnaire ne doit pas avoir aucun conflit d'intérêt, réel ou potentiel, pouvant remettre en question sa participation à cette procédure.

5- Après examen des différentes manifestations d'intérêts qui seront reçues des sociétés, entreprise ou groupements de société potentielles, la CEC lancera le processus d'appel d'offres, dossier qui sera

envoyé aux soumissionnaires sélectionnés et qualifiés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15 à 17h, heures locales.
Direction Commerciale, Approvisionnements et Contrats
Centrale Electricque du Congo
292, Avenue du Havre
BP 1246 POINTE NOIRE
République du Congo
Tél :
Email : DirectionCommerciale.CEC@eni.com

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en deux (3) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessus au plus tard le 18 novembre 2019 à 16h00 (heure locale) et porter la mention « RENOVATION, GESTION LOCATIVE ET HOTELIERE ET SERVICE DE RESTAURATION A LA BASE DE VIE DE LA CENTRALE ELECTRIQUE A COTE MATEVE ».

Fait à Pointe-Noire, le 03 octobre 2019

La Direction Commerciale,
Approvisionnement et Contrats



INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

JOURNÉE
PORTES
OUVERTES

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 07 AU 13 OCTOBRE

MARDI 08 OCTOBRE

18H30 18^{ème} Fête du Cinéma d'Animation
Ciné-club : Couleur de peau de miel de Laurent Boileau et Jung Henin

MERCREDI 09 JUILLET

15H30 Débat d'idées : "Le numérique au sein du développement"
19H00 Mercredi à la Cafèt' : Mactooob

JEUDI 10 OCTOBRE

15H00 Rencontre littéraire : La saison des perversions

SAMEDI 12 OCTOBRE

10H00 Journée portes ouvertes
18H30 Ciné Spécial : Minga et la cuillère cassée de Claye Edou

DIMANCHE 13 OCTOBRE

17H30 Dimanche à la Cafèt' : Les Bantous de la capitale



Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

IN MEMORIAM

Pr. Narcisse Elé
5 octobre 2015 - 5 octobre 2019,
voici quatre ans que tu as répondu oui à l'appel de ton Seigneur, Lui qui a dit :

« Je suis le chemin, la vérité et la vie. »

« Nul ne vient au Père que par moi ! »

Jean 14, 6

Que sa lumière sans déclin illumine ton visage et te procure le repos éternel !

Merci pour vos prières et toute marque de sympathie en sa mémoire.

Dieu nous bénisse !
Sa Famille



NÉCROLOGIE

La famille Dongard informe les familles Liboula, Mbondzi lagune et Boyengue que les obsèques de leur regrettée mère, tante et grand-mère, Mme Bokatola, née Miboula Nkosso Agathe se dérouleront ce mardi 8 octobre selon le programme suivant :

- 9h00 : levée de corps à la morgue du CHU de Brazzaville
- 10h00 : recueillement au domicile sis à Massengo, face à l'église Saint-Grégoire (arrêt marché)
- 11h00 : bénédiction à l'église catholique Saint-Grégoire (Massengo)
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka.
- 17h00 : fin de la cérémonie au domicile.



DIALOGUE NATIONAL AU CAMEROUN

Des représentants de partis politiques de la diaspora réagissent différemment

Les ressortissants camerounais, membres du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), et du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) vivant au Congo, ont donné chacun leur point de vue.

Pour le président de la section RDPC, la décision du chef de l'Etat, Paul Biya, de convoquer le dialogue national a apporté un grand soulagement aux attentes des Camerounais. « *Parce que, depuis deux ans, nous demandions que tout soit mis en œuvre pour un retour à la paix, à la concorde et à la cohésion nationale* », a indiqué Paul Gilles Nanda.

L'accélération de la décentralisation, avec un statut spécial pour les régions anglophones, est la mesure la plus significative adoptée à l'issue de la rencontre. En effet, les assises ont abouti à la réaffirmation du principe de la décentralisation, avec l'octroi d'un statut spécial aux deux régions anglophones.

« *Ce grand dialogue a permis d'arriver à la conclusion de doter les régions du nord-ouest et du sud-ouest d'un statut spécial contenu dans la Constitution. Il leur permettra d'élire leurs gouverneurs, à la différence du système actuel où le gouverneur est nommé par le pouvoir central. Au cours de ce dialogue, nous avons posé les bases nécessaires pour mettre un terme à la crise sécuritaire* », a précisé le président de la section RDPC-Congo.

« *Le Cameroun est un pays de migration, et lorsqu'on revendique des différences qui sont assises sur les fondements du bilinguisme français-anglais, cela ne ressemble pas à notre identité originaires. La rencontre était importante pour mettre fin à la crise du nord-ouest et du*



Paul Gilles Nanda, président de la section RDPC-Congo/Adiac

sud-ouest où l'on se regarde avec méfiance », a-t-il indiqué.

Parlant de la libération de Maurice Kamto, Paul Gilles Nanda a assuré qu'il va poursuivre ses activités politiques, puisque, pendant tout le temps qu'il est resté en prison, « il est demeuré actif, en publiant de temps en temps des lettres à son parti. Physiquement, il était absent au dialogue, mais présent dans les idées ». Il a ajouté : « *Dans les consultations, nous n'avons rejeté aucune proposition parce qu'on ne peut pas aller au dialogue en présélectionnant les frontières sur lesquelles on doit naviguer et s'attendre à des bons résultats* ».

Le parti au pouvoir souhaite que la paix revienne au Cameroun, et que les Camerounais se regardent en frères « *pour construire une famille-nation camerounaise indivisible* ».

« Plus un monologue qu'un dialogue »

Pour sa part, comme les autres délégués de l'opposition présents au dialogue, le représentant du MRC au Congo est resté critique sur son déroulement. Il a dénoncé « un monologue » et des discussions « orientées ».

« *Le MRC avait toujours exigé le respect d'un certain nombre de conditions pour participer au dialogue.*



Domché Iréné, président du bureau d'implantation du MRC au Congo/Adiac

D'abord, la libération de tous les prisonniers politiques, et de tous les acteurs de la crise anglophone. Ensuite, nous avons souhaité que le dialogue soit inclusif, et qu'il soit présidé par une personnalité neutre », a expliqué le président du bureau d'implantation du MRC, Domché Iréné. Toutes ces conditions n'étant pas réunies, le MRC, a-t-il déclaré, n'a pas participé au dialogue. « *Nous avons pensé que c'est plus un monologue qu'un dialogue. Pour qu'il y ait dialogue, il faut deux parties. L'ordre du jour devait être établi de commun accord* », a déploré Domché Iréné.

Sur la libération de Maurice Kamto, il

a laissé entendre que « c'est un premier pas », poursuivant : « *En politique il n'y a pas de cadeaux. C'est une question de rapport de force. Puisqu'on a libéré le président Kamto et ses alliés, nous pouvons dire que c'est une victoire de l'opposition* ». Dans les prochains jours, a-t-il conclu, le bureau du MRC va se réunir pour « *prendre la température du moment avant de décider de la conduite à tenir* ».

A ses compatriotes vivant à Brazzaville et au Cameroun, il a lancé un message d'apaisement et de respect des lois du pays d'accueil.

Yvette Reine Nzaba

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le président du Sénat congolais reçu par son homologue rwandais

De retour à Brazzaville, après avoir pris part aux travaux du forum du parlement panafricain sur la lutte contre le commerce des armes légères et de petits calibres en Afrique du Sud, Pierre Ngolo a marqué un arrêt à Kigali, le 4 octobre. Une occasion qui lui a permis de s'entretenir longuement avec Bernard Makuza.



Pierre Ngolo entouré de Bernard Makuza et Guy Nestor Itoua

Les deux personnalités ont fait un tour d'horizon sur les sujets d'actualité africaine et internationale, sans oublier la coopération parlementaire bilatérale entre le Congo et le Rwanda. Elles ont aussi évoqué l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et marqué leur soutien aux efforts inlassables que déploient les deux présidents, Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagame, relatifs aux questions de paix, de sécurité et de développement dans la sous-région des Grands Lacs et dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dont les deux pays sont membres.

Pierre Ngolo a eu la primeur de l'information au sujet de la consécration de Guy Nestor Itoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès du Rwanda, en qualité de doyen du corps diplomatique.

À cette occasion, le président de la chambre haute du parlement congolais lui a adressé, au nom du chef de l'Etat, ses sincères félicitations tout en lui demandant de continuer de représenter dignement le Congo dans son pays d'accréditation.

Guy Nestor Itoua a été précédemment doyen du groupe diplomatique africain et celui des ambassadeurs d'expression française au Rwanda. Il est accrédité dans ce pays depuis le 11 juillet 2016.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Une délégation du Conseil municipal de Nkayi à Verquin

La mission conduite par Gaston Mampassi, député maire de la ville, est arrivée dans la commune française, le 3 octobre, pour une visite de quelques jours, dans le cadre du renforcement des relations entre les deux communes.

Nkayi, quatrième ville du Congo, est située au centre du sud, dans le département de la Bouenza, à environ 250 km de la capitale Brazzaville. Son président du Conseil municipal, élevé dès son arrivée à Verquin au rang de citoyen d'honneur, a tenu à honorer l'invitation de son homologue français, Thierry Tassez.

Cette visite fait suite aux divers contacts maintenus par Arsène Brice Mankou, président de l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), et résulte du voyage de prospection au Congo de Brigitte Levat, déléguée de l'IFMV. A l'issue de ce voyage avait été établie une feuille de route dont l'objectif visait à mettre en place la tenue des premières assises de la coopération décentralisée au Congo par la participation entre villes françaises en coopération avec les villes congolaises.

En attendant la réalisation de cette feuille de route, Gaston Mampassi a répondu à l'invitation de son homologue de Verquin. Au programme de leurs séances de travail, entre autres, l'évocation des attentes de la population de la quatrième ville du Congo, estimée à environ 71 620 personnes au recensement de 2007. Mais également, assister au quinzième festival local « Nos poireaux



Gaston Mampassi au quinzième festival Poireaux en folies de Verquin en compagnie de son homologue, Thierry Tassez/ Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Images

folies de Verquin », qui s'est déroulé du 5 au 6 octobre. Un événement populaire, culturel, musical avec, de plus, des animations gratuites toutes destinées à la promotion des produits du terroir. L'équipe des bénévoles, menée par sa présidente Joëlle Delahaye, a servi plus de cent vingt repas « faits maison ».

Gaston Mampassi en même temps qu'Arsène Brice Mankou ont été intronisés, le 6 octobre, par la Confrérie gastronomique de l'Ordre du poireau de France Verquin (62) par le Grand maître, Alain Suret. Le maire de Nkayi s'est dit honoré d'être le nouvel ambassadeur de cette confrérie. Désormais, solidarité poireau internationale oblige, parmi ses missions, il compte reproduire le concept du salon dans sa commune car celle-ci est également à vocation agricole depuis sa naissance en 1933.

Thierry Tassez a félicité le nou-

veau chevalier de la confrérie, une confrérie conviviale créée en 2007 dans le cadre des Poireaux folies verquinoises. Elle a pour but de promouvoir les légumes, le poireau en particulier. Elle rassemble des amateurs, passionnés, amoureux du patrimoine, qui désirent le faire connaître par des actions différentes, entre autres, « *conquérir le monde pacifiquement avec le poireau* ».

Après cette cérémonie de la veille, les deux maires ont continué les séances de travail avec, en dossier de fond, le projet de la stèle commémorative pour rendre hommage à l'ensemble du peuple africain des « anciens combattants ». « *Cette Afrique qui s'est dressée lors de la Deuxième Guerre mondiale pour venir se battre pour la liberté...* », a rappelé Thierry Tassez.

M.A.N.



World Food
Programme

Programme
Alimentaire
Mondial

Programa
Mundial de
Alimentos

برنامج
الأغذية
العالمي

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
République du Congo

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« Pour présélection et enregistrement des fournisseurs potentiels »

REFERENCE : EOI 82 2019

Introduction

Le Programme Alimentaire Mondial « PAM » en sigle, voudrait mettre à jour sa base de données des fournisseurs de produits alimentaires locaux et de biens et services en République du Congo.

A cet effet, les fournisseurs des biens & services intéressés, en règle avec les institutions de la République du Congo et qui remplissent les critères ci-dessous sont priés de remplir le formulaire de profil du fournisseur et de le retourner pour examen et enregistrement éventuel dans la base de données des fournisseurs des biens & services du PAM en République de Congo.

Les Biens et Services sollicités par le PAM

CATÉGORIES DE SERVICES ET BIENS

1	Agences de voyage	26	Pièces de rechange et accessoires véhicules (pneus, batteries)
2	Agence de mise à disposition du personnel	27	Produits pétroliers (gasoil, essence, huile marine mix et autres lubrifiants)
3	Audit des projets	28	Articles plastiques, bidons, assiettes, cuillères etc..
4	Audits des partenaires d'exécution	29	Quincaillerie et petit outillage
5	Compagnie d'assurance	30	Service bancaires et Etablissements de microfinance
6	Consommables informatiques	31	Service d'électricité
7	Consommables médicaux	32	Service de logement
8	Control/traitement phytosanitaire	33	Service de recyclage matériels divers (Plastiques, Verre, Fer,)
9	Courrier express au départ	34	Service de traduction/interprétation
10	Dératisation, désinsectisation et fumigation	35	Service de transit
11	Construction et génie civil	36	Service de transport (routier, fluvial, aérien)
12	Vente-Entretien et réparation des climatiseurs	37	Service de manutention
13	Entretien et réparation des photocopieurs	38	Service plomberie
14	Entretien matériel informatique	39	Services d'installation de caméra de surveillance (CCTV)
15	Fourniture et maintenance des extincteurs et détecteurs fumée	40	Services d'impression/sérigraphie
16	Fournitures de bureau- papeterie et mobilier de bureau	41	Services de livraison de courrier
17	Garage- service d'entretien et réparation des véhicules	42	Services de parution sur sites internet et dans les journaux
18	Groupes électrogènes et accessoires	43	Services de photocopie et de polycopie
19	Location salles de conférence	44	Services internet (bande passante)
20	Matériaux de construction	45	Services traiteur
21	Matériels informatique et périphériques connexes	46	Services téléphoniques
22	Messagerie financière : paiement des agents	47	Tissus, textiles et habillement (Uniformes - Chaussures)
23	Mobiliers de bureaux	48	Ustensiles de cuisine, casseroles, etc.
24	Motos, bicyclettes et kavaki		
25	Nettoyage/Entretien de bureau		

Critères de pré-sélection

Les entreprises/organisations locales agréées et en règle avec l'administration publique pour exercer leurs activités en République du Congo devront introduire un dossier contenant le formulaire de profil du fournisseur dûment rempli, ainsi que les informations ci-après :

- Photocopie du certificat d'enregistrement (doit avoir été en activité pendant au moins 3 ans pour les entreprises privés) ;
- Autres permis ou autorisations délivrés par les autorités compétentes du gouvernement pour exercer les activités en République du Congo ;
- Numéro de compte bancaire locale ;
- Comptes audités de la société pour les deux derniers exercices (2017 et 2018).
- Références d'au moins trois grands clients ;
- Dossier fiscal complet en cours de validité ;
- Ne doit pas avoir été impliqué dans des actes sociaux et environnementaux contraires à la morale et à l'éthique.

Le PAM ne s'approvisionne pas auprès de :

- Fabricants/fournisseurs ayant recours au travail des enfants
- Fabricants/fournisseurs des mines antipersonnel (ou de leurs filiales).

Retrait et retour des documents

Les entreprises/organisations intéressés qui sont enregistrés localement et qui réunissent les conditions ci-dessus devront retirer le formulaire de profil du fournisseur ainsi que les termes et conditions générales du PAM auprès de l'un des bureaux du PAM en République du Congo au plus tard le 25 octobre 2019.

Le formulaire de profil du fournisseur dûment rempli, ainsi que tous les autres documents pertinents, dans une enveloppe scellée portant la mention autre que « EOI 82 2019- CATÉGORIES DE BIENS ET SERVICES N° xx » devront être :

A) Déposés au bureau PAM, dans la boîte prévue à cet effet et placée à la réception, à l'une des adresses suivantes :

- 1) PAM Brazzaville : Avenue Générale de Gaulles derrière l'Institut Français
- 2) PAM Pointe Noire : Route de l'aéroport (arrêt OCI) entrée rue Vindza face commissariat de police Tchimbamba N 19
- 3) PAM Nkayi : Derrière le bâtiment de la CNSS
- 4) PAM Owando : Dans l'enceinte de la Direction départementale du plan et de la statistique
- 5) PAM Betou : A côté du centre de santé de Betou
- 6) PAM Kindamba : Avenue Isidore Mvoubala en face de l'hôpital de Kindamba

B) Envoyés à l'adresse email suivante :

BRAZZAVILLE.PROCUREMENT@WFP.ORG

Date limite de dépôt des dossiers : 25 octobre 2019

Toutes les autres questions relatives à cette annonce peuvent être adressées à :

BRAZZAVILLE.PROCUREMENT@WFP.ORG

Examen des documents :

Le PAM procédera à l'analyse des dossiers reçus et commencera à effectuer les visites auprès des fournisseurs présélectionnés à compter du 10 novembre 2019.

A la fin de l'exercice, les fournisseurs/organisations sélectionnés seront enregistrés dans la base de données actualisée des fournisseurs du PAM et pourront être invités à participer aux appels d'offres de leur catégorie selon les besoins du PAM en République du Congo.

N.B. : Cette annonce ne constitue pas une sollicitation d'achat de vivres ou de biens & de services.

Jean Martin BAUER
Représentant et Directeur Pays-PAM en
République de Congo

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE

Des défis « importants » de sécurité à relever

Du djihadisme à la piraterie, en passant par la prolifération des groupes extrémistes, l'insécurité devient le premier obstacle à la réalisation du marché commun africain.

La Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) est l'une des étapes clés pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). En s'appuyant sur les efforts d'intégration déjà effectués aux niveaux sous-régionaux, elle vise à créer un marché commun de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de deux mille cinq cents milliards de dollars. L'objectif affiché est d'accroître le commerce intra-africain de 52,3 % d'ici à 2022. Une mise en œuvre qui pourra être rattrapée par le climat d'insécurité qui prévaut sur le continent.

Le djihadisme et la piraterie constituent les nouveaux défis sécuritaires auxquels l'Afrique est confrontée. Selon l'UA, la

liste de groupes qualifiés de terroristes et opérant sur le sol du continent ne cesse de s'allonger. Plus de seize groupes seraient aujourd'hui actifs.

La zone sahéenne a connu une prolifération des groupes extrémistes liés à al-Qaïda (Aqmi et Ansar Dine), notamment depuis que la Libye a sombré dans le chaos après la chute du régime de Kadhafi en 2011. Le nord-est du Nigeria où sévit la secte Boko Haram, la Somalie, et la Corne de l'Afrique en général, qui sont aux prises avec les milices shebab et enfin, la région du Sahel, au sud du Sahara, sont les principaux foyers du terrorisme sur le continent.

Quant à la piraterie, elle s'est développée dans les années 2000 dans le golfe d'Aden, avant

d'étendre sa zone d'action qui va aujourd'hui du golfe d'Oman (au nord) jusqu'au canal de Mozambique (au sud). Un autre facteur non négligeable.

À ces situations s'ajoutent les violences intercommunautaires qui se multiplient ces dernières années, particulièrement dans la région subsaharienne. L'un des exemples les

plus marquants, cette année, a été le massacre de plus de cent soixante Peuls à Ogossagou, au Mali, près de la frontière avec le Burkina Faso.

La porosité des frontières, une aubaine pour les terroristes

« faire taire les armes, d'ici à 2020 »

À l'intérieur du continent, les zones frontalières sont autant d'espaces utilisés pour perpétrer des actes de violence. Les Etats en situation d'instabilité sécuritaire comme la Libye, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, la Somalie ont en par-

te, l'insécurité fragilise les Etats et ralentit leur activité économique, leur faisant ainsi perdre des points de croissance.

En 2014, la Banque africaine de développement a publié une étude évaluant les coûts économiques subis par les « Etats fragiles » du continent africain, c'est-à-dire ceux connaissant une situation d'insécurité inquiétante. D'après le rapport, sur la période 1980-2010, les pays fragiles ont enregistré une croissance négative de leur PIB/tête à -0,4% par an en moyenne, contre une croissance de 1%

par an pour les « Etats non fragiles ». De plus, cette instabilité sécuritaire a des conséquences économiques au-delà des frontières, notamment en raison de l'afflux des réfugiés dans les pays frontaliers. En 2018, l'Afrique comptait 6,3 millions de réfugiés et demandeurs d'asile politique et 14,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du continent, d'après les chiffres de l'Observatoire des situations de déplacement interne. Des réfugiés qui peuvent parfois entraîner des dépenses supplémentaires pour des pays déjà peu développés alors que les financements des bailleurs de fonds se font souvent attendre. Pour l'instant, les efforts des pays pour pacifier le continent tardent à donner des résultats concrets. En 2013, l'UA adoptait un plan d'action visant à « faire taire les armes, d'ici à 2020 ». Un objectif qui ne sera vraisemblablement pas atteint, alors que la Zlecaf est prévue pour démarrer effectivement en juillet de la même année.

Josiane Mambou Loukoulou

CRISE LIBYENNE

L'ONU met en garde contre l'attaque des infrastructures

La Mission d'appui des Nations unies dans le pays a exhorté les belligérants à éviter de bombarder les infrastructures civiles; les forces fidèles au maréchal Khalifa Haftar ayant assuré, le 6 octobre, avoir frappé l'aéroport international de la ville de Misurata, à quelque 200 km à l'est de la capitale Tripoli.

« Suivant des informations faisant état de frappes aériennes sur l'aéroport civil de Misurata, la Mission de l'ONU avertit que les attaques contre des infrastructures et les installations civiles constituaient une violation flagrante du droit international humanitaire », a dit la force internationale dans un communiqué. « La mission demande la cessation immédiate de telles attaques insensées, en particulier contre le seul aéroport civil dans l'ouest de la Libye, disponible pour des millions de Libyens », a ajouté la source.

Le 5 octobre, l'Armée nationale libyenne de l'homme fort de la Cyrénaïque avait dit qu'elle prenait pour cible l'aéroport international de Misurata et a réussi « à détruire le système de contrôle de drones fabriqué en Turquie et utilisé par les forces du gouvernement d'union nationale (GNA) », soutenu par l'ONU.

Réagissant aux frappes des forces qui contrôlent l'est du pays, le GNA que dirige le Premier ministre, Favez-al-Sarraj, a dit qu'une frappe aérienne avait blessé un travailleur et causé des dommages matériels à l'aéroport.

Les troupes du maréchal Khalifa Haftar mènent une offensive pour s'emparer de Tripoli. Elles ont repris les bombardements contre les positions des forces loyalistes alors que, le 26 septembre dernier, leur chef avait assuré, dans un communiqué, qu'il était prêt à discuter avec son rival du GNA, sur la crise libyenne.

« En fin de compte, il faut dialoguer et s'asseoir » autour d'une table de négociations, avait-il indiqué, ajoutant que le dialogue ne serait « pas possible tant que les groupes terroristes et les milices criminelles contrôlent (...) Tripoli ». Il faisait référence aux forces loyales au GNA. Des puissances étrangères accusées de poursuivre la guerre en Libye. Le maréchal Khalifa Haftar a lancé, le 4 avril, avec son autoproclamée Armée nationale libyenne, une offensive contre la capitale, siège du GNA de Favez al-Sarraj, afin de la purger des « groupes terroristes ». Plusieurs analystes pensent que la crise libyenne perdure, parce que certaines puissances sont accusées de mener une guerre par procuration dans le pays, plongé dans le chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi après une révolte. Parmi ces pays figurent les Emirats, l'Egypte et l'Arabie saoudite qui sont accusés de soutenir le maréchal Khalifa Haftar, mais aussi le Qatar et la Turquie qui appuient le GNA de Favez al-Sarraj. Quant à la position des Etats-Unis dans ce conflit, elle reste peu claire depuis un appel téléphonique de Donald Trump au maréchal Haftar, en avril.

Pendant ce temps, le pays est plongé dans le chaos, avec une multitude de groupes armés et des forces politiques rivales. Les violences ont fait plus de mille morts selon l'ONU et les combats se sont enlisés au sud de Tripoli sans qu'aucune partie ne semble pouvoir l'emporter sur l'autre.

Nestor N'Gampoula

G5 SAHEL

L'armée française court le risque d'enlèvement

Six ans après le début de l'opération Serval, puis Barkhane, la situation dans la région est toujours préoccupante. Dans le conflit, se mêlent considérations économiques, politiques et militaires.

Depuis l'engagement de la force Serval au Mali en 2013, la situation sécuritaire au Sahel reste toujours très tendue. Pour certains, elle est pire qu'il y a cinq ans. Dans un rapport sur la situation dans cette région publié par Alain Antil, membre de l'Institut français des relations internationales (Ifri), il y est dressé un diagnostic alarmant des pays de la région sur le plan de la sécurité que du développement. Le constat est le suivant : « Économies atones peu créatrices d'emplois, croissances démographiques vigoureuses, aides internationales souvent considérées comme des rentes et appareils de sécurité incapables de sécuriser les espaces nationaux et protéger la population ».

Le Burkina Faso, pays le plus vulnérable

« D'abord, l'opération Serval a permis d'empêcher les djihadistes de descendre vers Bamako et de prendre une capitale qui leur aurait permis d'implanter un califat, type Daech au levant. En revanche, aujourd'hui, [elle constitue, ndr] une forme plus diffuse de menace continue et permet de combattre les mouvements djihadistes ponctuellement, mais pas d'éteindre la menace totalement », expliquait le général Dominique Trinquant, l'un des conseillers Défense du président français, Emmanuel

Macron.

Cette vision n'est pas partagée par les observateurs et la population locale. Un observateur de la région, qui a souhaité conserver l'anonymat, fait un diagnostic inquiétant, en particulier au niveau sécuritaire. Pour lui, depuis l'intervention de Serval, « la situation s'est nettement dégradée: le conflit s'est étendu à toute la bande saharo-sahélienne, il y a aujourd'hui des attentats dans les grandes capitales de la région et les violences ethniques se sont multipliées ». Un diagnostic alarmant qui pose la question de l'engagement français dans la zone. « L'adversaire au Sahel est beaucoup moins influent et moins légal. Par contre, il est fort possible que l'armée française ait une présence durable dans la région du fait qu'il n'y a pas d'alternative sécuritaire », pense l'observateur.

Violences interethniques au Sahel

La France joue un rôle majeur de bouclier dans la région et ce, même si les violences se diffusent, jusqu'à atteindre des pays côtiers, comme le Bénin. La présence de l'armée française empêche les djihadistes de s'emparer de capitales importantes et de sortir de la clandestinité. Mais aussi, « elle empêche les groupes armés, entre la région du Sahel et la Libye de faire le lien, ce

qui serait dramatique pour toute la région », affirme-t-il.

Le général Trinquant partage ce constat. Pour lui, un retrait des troupes est inenvisageable à l'heure actuelle. Il cite le risque de revenir à la situation pré-Serval, « c'est-à-dire que les djihadistes dans la région prennent une capitale ou établissent de manière transfrontalière un califat au Sahel. Il y a là un vrai risque, puisque s'installerait un État qui peut se développer vers l'extérieur. En effet, on voit qu'il y a déjà des connivences entre les menaces au sud-Sahara et les menaces autour du lac Tchad avec Boko Haram ».

La fin du djihadisme passera par la lutte contre la pauvreté, selon Oxfam. Pour tous les observateurs, le retour à la stabilité passe nécessairement par le développement. Aujourd'hui, les États de la région ont perdu la main dans la plupart des zones rurales, où les djihadistes en profitent pour se substituer à l'État. Dans les zones désertiques du Mali, de la Mauritanie ou du Niger, « les taux d'analphabétisation, de chômage sont extrêmement élevés, sans parler de l'accès ultra-limité, sinon inexistant, aux soins médicaux », explique notre source. Il y a donc un travail de fond à effectuer pour que les États redeviennent ce qu'ils étaient et ce, sur l'ensemble de leur territoire.

Noël Ndong

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 12^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Remplaçant, Exaucé Andzouana est entré à la 73^e mn alors que le score était acquis entre Verl et Lotte (1-1).

Angleterre, 11^e journée, 2^e division

Brice Samba était titulaire lors de la courte victoire de Nottingham Forest sur Brentford (1-0).

Score similaire pour Bristol face à Reading. Avec Han-Noah titulaire dans l'entrejeu.

Angleterre, 12^e journée, 3^e division

Accrington arrache le nul face à Oxford United (2-2). Entré à la pause, Offrande Zanzala a inscrit le deuxième but de son équipe à la 73^e mn. Sa première réalisation de la saison et même de l'année 2019 en championnat. Un déclin pour le jeune attaquant de 21 ans, freiné par les blessures depuis la reprise (deux bouts de matchs seulement).

Angleterre, 12^e journée, 4^e division

Oldham perd deux points à domicile face à Cheltenham Town (2-2). Christoffer Missilou a joué toute la rencontre.

Belgique, 9^e journée, 2^e division

Lommel bat Roulers (2-1). Scott Bitsindou est entré à la 74^e mn, alors que Yhoan Andzouana était titulaire. A la 67^e, l'ancien Monégasque a réduit le score, ouvrant son compteur but personnel en Proximus League.

Allemagne, 9^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula est décidément intenable : l'attaquant congolais a marqué son septième but de la saison et permet à Bochum de s'impo-

ser 3-2 à Heidenheim. Si ce succès fait descendre la tension avant la trêve internationale, Bochum reste mal classé avec huit points.

Belgique, 10^e journée, 1^{ère} division

Sans Senna Miangué, absent, le Standard de Liège fait match nul à Antwerp (2-2).

Belgique, 9^e journée, 2^e division

Le Beerschot Wilrijk prend un point chez l'Union-Saint-Gilloise (1-1). Dylan Saint-Louis a ouvert le score à la 47^e mn. Prince Ibara est resté sur le banc tandis que Niels Bouekou n'était pas dans le groupe de l'Union.

Bulgarie, 12^e journée, 1^{ère} division

Ludogorets bat le Levski Sofia 2-0. Titulaire, Mavis Tchibota a ouvert le score avec brio : à la retombée d'un one-two aérien avec Keseru, il trompe le portier adverse d'une demi-volée acrobatique (16^e mn). Son deuxième but de la saison en championnat, qui ne manquera pas de faire couler de l'encre dans les prochains jours si son forfait pour le match contre la Thaïlande se confirme.

Bradley Mazikou était titulaire lors du carton du CSKA Sofia face au Vitosha Bistritsa (4-0). Un bel enchaînement grand pont-centre pour Sowe (14^e mn) et de la rigueur pour contrôler sa zone.

Ludogorets est premier avec trente points et le CSKA est quatrième avec vingt-deux points.

Croatie, 11^e journée, 1^{ère} division

Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 61^e mn face à Gorica. Alors qu'Osijek était mené 0-1,



Dylan Saint-Louis a inscrit son premier but de la saison (DR)

Ndockyt initie l'action qui amène au penalty du 1-1. Seul face au gardien, il manque le cadre et le 2-1 à la 74^e mn. Son équipe l'emporte 2-1 et revient sur le podium.

France, 9^e journée, 1^{ère} division

Rennes chute à domicile face à Reims (0-1). Christ-Faitout Maouassa et Eduardo Camavinga étaient titulaires. Une prestation sérieuse du premier, moins probante pour le second, souffrant du dos.

Belgique, 10^e journée, 1^{ère} division

Zulte-Waregem inflige au Cercle de Bruges un score de tennis (6-0). Marvin Baudry n'était pas sur la feuille de match, alors que Jordi Mboula, remplaçant, est entré à la 70^e mn pendant que son équipe avait encaissé deux buts.

Israël, 6^e journée, 1^{ère} division
Le Sektzia Nes Tziona de Romaric Etou coule à domicile face au Maccabi Haifa (0-3). Le promu ne compte que deux points cette saison.

Suisse, 10^e journée, 2^e division

Kévin Monzialis est resté sur le banc lors du carton des Grasshoppers de Zurich face à Wil (3-0). Un résultat qui arrange Lausanne et Igor Nganga, titulaire, tenus en échec vendredi soir par Winterthur (0-0). Les Vaudois restent leaders avec vingt et un points, alors que Zurich est deuxième avec vingt points.

Turquie, 7^e journée, 1^{ère} division

De retour de blessure, Thievy Bifouma est resté sur le banc lors du carton du Yeni Malatyaspor face à Denizlispor (5-1).

Ecosse, 8^e journée, 1^{ère} division

Clevid Dikamona avait retrouvé sa place dans la défense de Heart of Midlothian, battu à domicile par Kilmarnock (0-1). Heart ne totalise que six points.

France, 8^e journée, 2^e division

Fernand Mayembo est resté sur le banc lors de la défaite du Havre à Auxerre (0-2). Alan Dzabana (entorse) devrait reprendre avec le groupe pro la semaine prochaine.

France, 10^e journée,**3^e division**

Sans Randi Goteni, suspendu (cumul de cartons), Dunkerque s'incline à domicile face à Laval (1-2). Titulaire, Cédric Odzoumo est à l'origine de l'égalisation de Bastia-Borgo à Béziers (1-1). Son pressing haut permet à son équipe de récupérer le cuir, puis il oriente l'attaque sur l'aile droite (26^e mn). Exclu à la 95^e après un accroche, au coup de sifflet final, avec un joueur biterrois. Toujours pas de Messie Biatoumoussoka dans le groupe de l'US Avranches, battu chez le Red Star (0-2).

Pays-Bas, 9^e journée, 2^e division

David Sambissa, titulaire, et Cambuur corrigent le SBV Excelsior (4-0). Cambuur est deuxième avec vingt et un points, à une longueur du NAC Breda.

Roumanie, 12^e journée, 1^{ère} division**Hugo Konongo est resté sur le banc de Seps, qui prend un point à Botosani (1-1).**

Juvhel Tsoumou n'était pas dans le groupe du Steaua, tenu en échec par le Dinamo dans le derby de Bucarest (1-1).

Russie, 16^e journée, 2^e division

Erving Botaka-Yoboma n'est pas entré en jeu lors du match nul du Luch Vladivostok face à l'Avangard Kursk (2-2).

Suède, 27^e journée, 2^e division

Vasteras et Ravy Tsouka Dozi prennent le bouillon à Varberg (0-4). Dixième avec vingt-cinq points, Vasteras conserve cinq longueurs d'avance sur le premier barragiste à trois journées de la fin du championnat.

Camille Delourme

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

IN MEMORIAM

8 octobre 1982- 8 octobre 2019,
voici 39 ans que disparaissait notre
père Alphonse Mbossa,
Nga' Akosso, Eboreba Ondobo,
Andandous, Obiali Oléeh, Itangui la
mboua Libouna la Abengui, Mweri
Mo Okoumambolo, Bosso'A
Ndjondo.

Le temps passe et la pensée reste.
Très cher papa, tu nous a quittés.
Nous ne t'avons pas oublié.
En ce jour de souvenir, nous te
réitérons toutes nos pensées
d'amour.
Tu es éternel Daada Okouebé.

NÉCROLOGIE

Les familles Niombella, Mokokola, Emuabongo, Ebouka et Nzossi,
ont le profond regret de porter à la connaissance de Nicolas
Lolinga-Yekele, les familles Elengou, Bonzala et leurs
descendants, amis et connaissances, le décès de Mme Emilie
Sabolomoy, survenu le 2 octobre 2019 à 6h30 du matin, à
l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo.
La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.

Mibelle Okollo Olyba (agent des Dépêches de Brazzaville), les familles
Niombella et Ngala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis
et connaissances, le décès de leur mère, tante et fille, Mireille Niombella,
survenu le 27 septembre 2019, à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient dans la rue Bonziri n°2 bis, Poto-Poto (arrêt
de bus Mbaka).
Le programme des obsèques se présente comme suit :
Jeudi 10 octobre :
-9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
-11h00 : recueillement au domicile ;
-12h00 : messe en l'église Saint-Jean-Baptiste à Talangaï ;
-14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
-17h00 : fin de cérémonie.

GOUVERNANCE

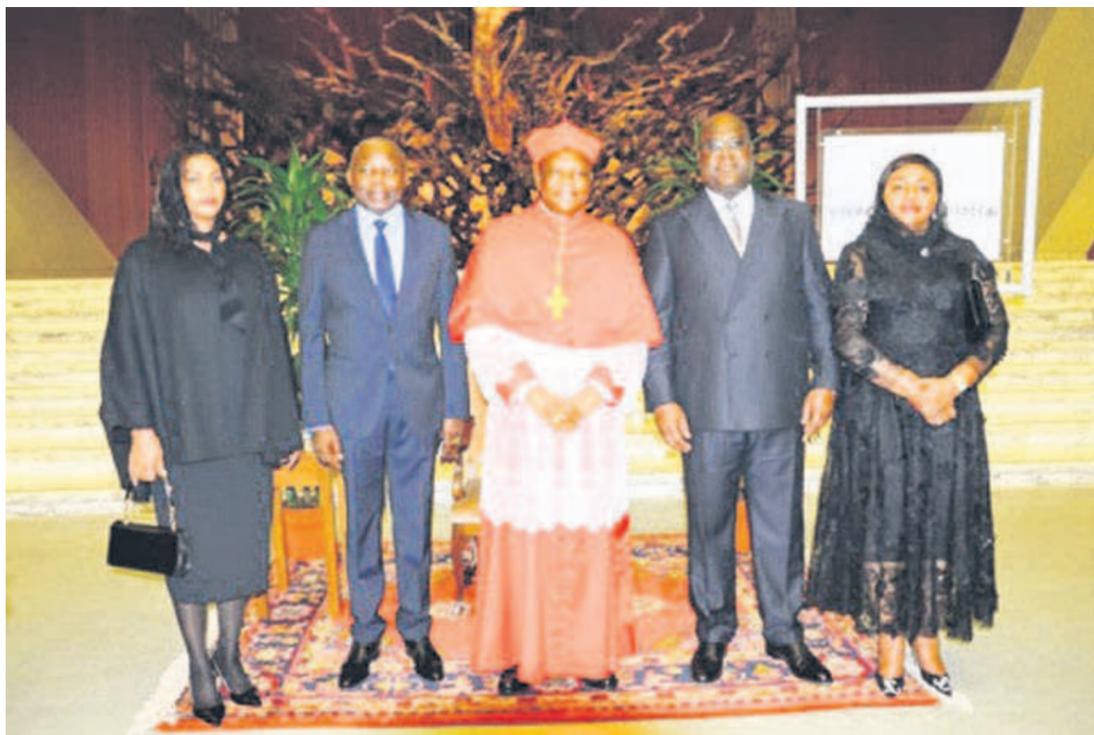
Félix Tshisekedi entend raffermir les relations entre l'État et l'Église

En marge de sa participation, le 5 octobre à Rome, à la cérémonie de création de Mgr Fridolin Ambongo comme cardinal, le président de la République a accordé une interview à la radio Vatican, dans laquelle il a notamment tenu à dissiper tout malentendu dans les relations entre le pouvoir actuel et l'Église catholique.

La présence de Félix Tshisekedi à l'événement était historique car c'est pour la première fois qu'un président de la République démocratique du Congo (RDC) assistait à la cérémonie de cardinalat d'un prélat congolais. A cet effet, le chef de l'État a déclaré s'être déplacé jusqu'à Rome pour honorer le nouveau cardinal, son ambition à la tête du pays étant de redonner de la dignité au Congo et à son peuple. « C'est en ayant de telles personnalités, qui excellent à travers le monde, que nous allons réussir. C'est le cas notamment du Dr Mukwege, qui a reçu un Prix Nobel ; du Dr Muyembe et maintenant le cardinal Ambongo. Ce sont des exemples qui ne peuvent que redonner de la fierté d'être Congolais, de la dignité à notre peuple qui était meurtri et découragé, se disant qu'il n'y avait plus d'espoir dans ce pays. Ce peuple va voir qu'à travers ces dignes fils, il y a moyen de redorer l'image de notre pays. J'étais là pour envoyer ce message », a fait savoir Félix Tshisekedi, interviewé par le père Jean-Pierre Bodjoko, directeur du service français-Afrique de Radio Vatican.

Aucune tension avec l'Église catholique

Au sujet des supposées tensions qui existeraient entre les actuels dirigeants du pays et l'Église catholique, Félix Tshisekedi a rétorqué qu'il n'y avait aucune zone d'ombre entre les deux parties. « S'il y a eu maille à partir avec l'Église catholique, c'est à cause



Le couple présidentiel, le cardinal Ambongo, le directeur de cabinet du président, Vital Kamerhe, et son épouse

de la manipulation dont elle a été victime. C'est de la manipulation politicienne. Là où il y a des politiciens, il ne faut jamais exclure ce genre de choses. M'en prendre à l'Église catholique aurait été ingrat de ma part. L'Église catholique a un parcours qu'on connaît et qui date déjà de l'époque du cardinal Malula qui s'opposait aux méfaits du régime d'antan. Donc, l'Église catholique a toujours marché près du peuple et pour les intérêts du peuple. C'est vrai qu'on a eu des incompréhensions, mais, dans l'ensemble, la mission de l'Église catholique est à louer et à féliciter. Et moi j'en-

tends raffermir davantage les relations entre l'État et l'Église...», a déclaré le président congolais, tout en rappelant qu'il était un enfant de cette Église, même si aujourd'hui il est membre de l'Église évangélique.

Faire participer l'opposition

Au sujet de ses rapports avec l'opposition, le chef de l'État a d'abord rappelé qu'il n'était pas facile d'être président de la République ou encore d'être opposant, le tout dépendant des objectifs fixés. « Nous faisons une opposition réelle et sincère, sans compromission. Nous avons vraiment un idéal pour notre pays. Quand vous vous fixez un

tel objectif, vous devez vous priver de beaucoup de choses. Les deux sont difficiles, mais ce sont simplement les difficultés qui sont d'ordre différent », a indiqué Félix Tshisekedi, souhaitant « changer aussi les choses de ce côté là » pour que l'opposition ne soit plus regardée comme une ennemie ou être le souffre-douleur du pouvoir. « Il faut la faire participer au pouvoir. Pas en la corrompant ou en la débauchant, mais en lui confiant des responsabilités en tant qu'opposition, pour qu'elle surveille l'évolution de ce pouvoir. C'est pour cela que j'avais demandé à la présidente de l'Assemblée na-

tionale et au président du Sénat, lors de son élection, de donner la présidence des commissions parlementaires très importantes à l'opposition, afin qu'elle puisse réellement bien contrôler le pouvoir et savoir ce qui se passe », a-t-il expliqué. A ce sujet, il a émis le vœu de voir le poste de chef de file de l'opposition, comme prescrit par la Constitution, être pourvu.

Faire de la RDC un pays leader

Sur un autre registre, Félix Tshisekedi a déclaré que son rêve est de faire de la RDC un pays puissant car il mérite la place de leader en Afrique et même dans le monde. « Nous avons des atouts à enjeux mondiaux, mais nous ne les utilisons pas. Je voudrais faire de mon pays un des moteurs pour l'Afrique. Il faut que l'Afrique se développe. On dit que ce continent est l'avenir du monde et l'Afrique doit le démontrer. Nous avons une jeunesse, c'est la force que l'Afrique a et personne ne peut nous égaler. Cette jeunesse est créatrice, innovante, dynamique, ingénieuse, etc. Nous devons simplement la mettre dans de bonnes conditions et vous allez voir que l'Afrique va étonner », a laissé entendre le président congolais.

Félix Tshisekedi a fait savoir, en outre, qu'il est disposé à effectuer une visite officielle au Vatican dès qu'il recevra une invitation. D'ailleurs, a-t-il annoncé, il a déjà adressé une invitation au pape François afin de se rendre en RDC pour une visite officielle.

Patrick Ndongidi

FMI-RDC

Un nouveau programme formel pourra être conclu entre les deux parties

L'un des acquis majeurs du périple euro-américain du chef de l'État, Félix Tshisekedi, aura été sans nul doute la reprise du partenariat économique entre son pays et l'institution de Bretton Woods, à l'arrêt depuis 2012.

Il a fallu beaucoup de tact et d'habileté au président congolais pour baliser la voie à la normalisation des rapports avec le Fonds monétaire international (FMI) avec, à la clé, des perspectives de croissance inclusive pour la République démocratique du Congo (RDC). Plus que jamais, le pays a besoin de l'appui des bailleurs de fonds internationaux pour booster son économie eu égard aux projections d'une croissance flottante consécutive à la baisse des prix du cuivre et du cobalt après les pics enregistrés en 2018. D'après les données fournies par le FMI, en effet, les revenus miniers, moins importants que l'an dernier, devraient logiquement plomber, cette année, le taux de croissance autour de 4,3 % contre 5,8 en 2018.

Plutôt que de se résigner devant cette stagnation de l'économie nationale, Félix Tshisekedi a pris l'option de renouer

avec les institutions de Bretton Woods en leur permettant de reprendre leur mission dans le pays. Sa rencontre avec la nouvelle directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, avait permis de poser les bases de la reprise telle que symbolisée par l'amorce des discussions sur un éventuel programme d'assistance de l'institution financière internationale en faveur de la RDC. En attendant justement cette reprise formelle du partenariat, une délégation du FMI a séjourné à Kinshasa dans le cadre des consultations menées au titre de l'article IV de la charte de l'institution, qui astreint les États partenaires à se soumettre à une revue annuelle de leur économie. Outre la perspective d'un programme économique à mettre en place, les experts du FMI et de la Banque mondiale participent également à l'élaboration du projet de loi des finances de sept milliards

de dollars américains pour l'exercice 2020, jugé « irréaliste » par une certaine opinion par rapport aux attentes des communautés locales. Le FMI se dit disponible à apporter son expertise et ses conseils dans le sens d'aider le pays à se doter d'un budget conséquent à la hauteur de ses ambitions.

Des réformes en profondeur attendues

La première action à mettre à l'actif de cette institution financière internationale est l'octroi d'un don, à titre d'appui budgétaire pour l'exercice 2020, d'un milliard de dollars à la RDC dont une partie devra financer la gratuité de l'éducation et une autre, le début de la couverture santé universelle décrétée par le président de la République. Le gouvernement est donc appelé à travailler en synergie avec l'équipe pays de la Banque mondiale pour opérationnaliser

cet appui budgétaire. Par ailleurs, le FMI qui tient à faire correctement les choses, pose néanmoins des préalables à la conclusion d'un nouveau programme avec la RDC. Tout en exhortant le pays à engager des réformes de fond, il appelle à plus d'orthodoxie budgétaire, à la réduction du recours aux procédures d'urgence et à l'assainissement de la gestion des finances publiques. Le FMI recommande également la limitation des exemptions de taxes, la simplification du régime fiscal, la traçabilité des revenus miniers et leur canalisation vers les comptes du Trésor.

Il s'agit là des recommandations qui reviennent souvent au terme des revues annuelles qu'effectue cette institution de Bretton Woods depuis 2015 en RDC. La lutte contre la corruption, l'amélioration de la gouvernance, la transparence et la responsabilisation dans la ges-

tion des ressources naturelles, autant des préalables pour lesquels le FMI ne transige pas lorsqu'il s'agit de sceller un partenariat avec un État partenaire. C'est justement pour raison de déficit de transparence dans l'accord passé autrefois entre la Gécamines et Straker international que le FMI s'est décidé de suspendre sa coopération avec la RDC avec, pour conséquence, le gel d'un prêt de quatre-vingts millions de dollars de la Banque africaine de développement. Au niveau du gouvernement, on se veut ouvert et rassurant avec la promesse ferme de fournir des efforts pour répondre aux exigences du FMI qu'on voudrait bien renégocier avant la conclusion d'un programme formel. Celui-ci passera nécessairement par un audit de l'économie congolaise qui servira de repère à la promotion d'une réelle croissance inclusive.

Alain Diasso

CONCOURS GLOBAL CUSTOM CULTURE

Cédric Muteba appelle les Congolais à voter en faveur de ses créations

Sous le pseudonyme Saint-Dorable, l'ancien étudiant de l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa résidant à Chicago propose sept modèles de chaussures de sport pour lesquelles il sollicite un vote massif de ses compatriotes, jusqu'au 13 octobre, dans le cadre de la compétition internationale de la marque emblématique californienne Vans.

Dix candidats d'Amérique du Nord, d'Asie Pacifique et d'Europe à l'instar de Cédric Muteba, alias Saint-Dorable, sont en lice à travers les votes lancés en ligne depuis le 1er octobre. Le Congolais a donc passé le cap des finalistes sélectionnés par les internautes continent par continent : Asie, Europe et Amérique du Nord après la sélection initiale de Vans pour son concours Global custom culture. Dès lors, il a personnellement lancé un appel à vote relayé sur les réseaux sociaux où il explique comment procéder. « Pour me voter, choisissez le design qui vous plaît, cliquez simplement sur l'image, le lien du site. Il va s'ouvrir directement, ensuite cliquez sur « Vote », vous verrez le tableau ci-dessous s'afficher, cochez la case "I'm not a robot (Je ne suis pas un robot)", "I am at least 13 years old (Je suis âgé d'au moins

13 ans)" et puis cliquez sur "Yes, vote !" », précise-t-il.

Par ailleurs, s'il faut juste choisir un seul des sept modèles de basket proposés par l'artiste, en cliquant sur l'image correspondante, l'on peut cependant le faire à plusieurs reprises pendant près de deux semaines, soit du 1er au 13 octobre. Ce, à raison d'un vote par jour. Il reste donc une semaine pleine à tous les Congolais pour se montrer solidaires à leur compatriote Saint-Dorable, quitte à ne pas se contenter de voter. En effet, l'un de ses amis de qui Le Courrier de Kinshasa avait obtenu la primeur de la nouvelle a adressé cette supplique à tous : « S'il vous plaît, partagez cette annonce et rendons la virale ». Et d'ajouter avec ferveur : « Merci, je compte sur vous ». Passant au langage des réseaux sociaux, il a écrit cette même requête l'accompagnant

de ce slogan populaire comme conclusion : « *RDC, ekolo ya #Makasi* ».

Modèles produits et vendus par Vans

Notons que pour arriver à se positionner parmi les dix finalistes, la créativité de Cédric Muteba a assurément accroché plusieurs internautes après avoir fait mouche auprès de l'équipe de la marque Vans elle-même. L'artiste a su se montrer authentique, recourant à sa culture africaine, pour ne pas dire congolaise. En effet, en regardant de près les motifs imprimés sur ses baskets, l'on décèle sur trois d'entre eux une touche certaine « d'africanité ». À titre d'exemple, les triangles qui rappellent les célèbres motifs kuba ornant les pagnes en raphia, le léopard dont il a reproduit le pelage et le regard perçant ou encore le

collier que l'on imagine fait avec des dents de fauve ou du moins d'un animal sauvage.

Il est à ce niveau évident qu'il a répondu aux attentes de Vans qui a organisé le Global custom culture dans le but de mettre en avant le travail des artistes spécialisés dans la personnalisation de baskets. Le challenge des candidats était de « transformer une paire de chaussures Vans emblématique en une œuvre d'art personnelle », apprend-on. Dans un extrait du communiqué d'April Vitkus repris par le web magazine masculin Viacomit, la directrice senior marketing global de Vans souligne : « Notre objectif, à travers Vans Global custom culture, est de créer une plate-forme accessible à tous ». Ce, a-t-elle ajouté avec la ferme conviction que « L'obstacle à la créativité est d'avoir accès aux outils nécessaires pour

créer quelque chose d'unique et, en tant que marque, c'est notre objectif et notre engagement de fournir une gamme de plates-formes qui permettent à chaque individu de se prendre en main ».

Il ne reste plus qu'à espérer que les créations Saint-Dorable mènent son concepteur à faire partie des trois lauréats. Il recevrait ainsi en prime l'équivalent de vingt mille en dollars. Et, cerise sur le gâteau, il y a aussi à la clé la production et la vente des créations du trio gagnant par Vans. Qui plus est, il aura droit à un voyage au siège social de la marque, dans le sud de la Californie. En outre, il est d'office associé à un don de cent mille dollars (plus de quatre-vingt-dix mille euros) de Vans offert en soutien à un organisme de bienfaisance lié aux communautés créatives.

Nioni Masela

PROJET DE RECENSEMENT SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION

Le gouvernement alloue 1 045 297 de dollars américains

L'opération devant fournir des données statistiques sociodémographiques et économiques détaillées se veut la plus exhaustive possible, à en croire la vice-Premier ministre du Plan.

Depuis 1984, la République démocratique du Congo n'a plus réalisé de recensement scientifique de la population. A partir des données fournies par cet unique recensement, l'Institut national de la statistique a pu, pendant près de trente ans, établir des projections chiffrées ne reflétant pas forcément l'évolution démographique du pays. De 13,5 millions en 1958, la population congolaise a augmenté rapidement, passant de 21,6 millions en 1970 à 30,7 millions en 1984. Des statistiques qui sont allées crescendo au point qu'aujourd'hui, la population congolaise serait estimée au-delà de 95 millions d'âmes.

Tout ceci n'est qu'approximatif et nécessite des études sérieuses pour établir, enfin, des statistiques démographiques fiables. C'est tout le sens du deuxième recensement général de la population et de l'habitat que se propose de réaliser le gouvernement. L'économie de ce vaste projet a été présentée succinctement, le 4 octobre, par la vice-Premier ministre et ministre du Plan, Élysée Munembwe, lors de la quatrième réunion du Conseil des ministres tenue sous la présidence du Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba.

La ministre du Plan a expliqué au Conseil le bien-fondé de cette opération censée être la plus exhaustive possible dans la mesure où elle doit fournir des données statistiques sociodémographiques et économiques détaillées. Elle en a esquissé, d'après le compte-rendu ayant sanctionné cette réunion, les différentes phases ainsi que l'appui technique nécessaire à sa réalisation, sans oublier l'état d'avancement du projet ainsi que les différentes contraintes à y faire face. Après débats, le Conseil a décidé d'allouer au projet la somme de 1 045 297 de dollars américains « pour ne pas perdre les financements déjà intervenus dans ce projet ».

Notons que ce projet s'inscrit en droite ligne du vœu exprimé par le chef de l'Etat, le 24 janvier dernier, dans son discours d'investiture assorti de la promesse ferme d'engager le gouvernement dans la réalisation très rapide du recensement sur toute l'étendue du territoire national. Il a, dans le même ordre d'idées, annoncé tout récemment le lancement de la campagne d'identification biométrique de tous les citoyens en vue de doter le pays d'un registre national de la population d'ici à 2020.

Alain Diasso

TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

Didier Mazenga décidé à assainir le secteur

Depuis qu'il a pris les rênes du département, le nouveau ministre est sur tous les fronts, lui qui ne jure que par la modernisation d'un secteur longtemps éloigné des préoccupations des pouvoirs publics.

Le nouveau ministre des Transports et voies de communications sait que son challenge est de taille pour redynamiser un domaine aussi complexe avec, à la clé, une multitude des défis à relever. Après un tour d'horizon intégral des services sous sa tutelle qui lui a permis de maîtriser son sujet, il estime passer vite à l'action.

Le lancement de l'opération de contrôle et d'identification des unités flottantes en exploitation sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC) compte parmi ses pre-

respectent pas les normes et les exigences requises en matière de navigation fluviale. L'opération sera concomitamment menée avec une campagne de sensibilisation du personnel navigant et de tous les services intervenant dans le secteur fluvial, maritime et lacustre. L'objectif, fait-on savoir, est non seulement de faire respecter les textes et les règles en vigueur sur le transport fluvial en vue de l'assainissement de ce secteur, mais aussi, de faire appliquer les mesures correctives prises afin de réduire les cas

des Transports, convaincu que le relèvement d'un secteur aussi malade ne peut passer que par la réhabilitation de la sanction, question de responsabiliser un peu plus tous les intervenants.

En quelques semaines de gestion de son ministère, Didier Mazenga affiche déjà clairement ses ambitions. Outre la reprise du trafic ferroviaire Kinshasa-Matadi après plusieurs années d'hibernation, il s'efforce également de réduire les disparités homme-femme dans la filière maritime, portuaire et des pêches ainsi que dans les secteurs apparentés pour une plus grande représentativité de la gent féminine. Ceci est une des exigences de l'Organisation maritime internationale pour laquelle ce cadre du Parti lumumbiste unifié entend donner un contenu réel et palpable.

A tout prendre, Didier Mazenga Mukanzu s'est donné pour challenge de réduire, ou mieux, de ramener au taux zéro, les naufrages sur les voies fluviales et lacustres en RDC, lesquels sont dus notamment à la surcharge des baleinières et au non balisage de certains biefs fluviaux, lacustres et maritimes. Il veut agir en amont pour prévenir les éventuelles catastrophes, conformément à la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dont il fait siennes les recommandations visant l'assainissement du secteur de la navigation fluviale et lacustre dans le pays.

A.D.

« Nous allons faire appliquer la loi dans sa rigueur »

mières mesures conservatoires. Une décision courageuse qui procède de sa détermination à assainir les transports dans le pays, un secteur vital mais souffrant d'un sérieux discrédit causé par l'insécurité à laquelle renvoient généralement des unités flottantes et aériennes souvent mal en point. N'ayant pas de choix, des Congolais sont obligés, au prix de leur vie, de se déplacer à bord des bateaux et des avions pas toujours en conformité avec les réglementations d'usage.

C'est aux fins de mettre fin au laisser-aller ayant longtemps gangrené le secteur sur fond des naufrages récurrents que Didier Mazenga s'est décidé d'en découdre avec l'exploitation des embarcations de fortune qui ne

de naufrages enregistrés sur le fleuve Congo et sur les différents cours d'eaux. Pilotée par la société Africain research maintance développement, cette opération entend inspecter les structures maritimes et fluviales exploitant les eaux congolaises en vue de s'assurer de leur viabilité technique.

Les opérateurs privés du secteur de l'aviation civile ne sont pas non plus en reste. Le ministre qui a reçu dernièrement une délégation de la corporation n'a pas manqué d'attirer leur attention sur l'exigence de se conformer strictement à la réglementation de l'aviation civile en RDC. « Nous allons faire appliquer la loi dans sa rigueur », ne cesse de répéter le nouveau patron

LYCÉE VICTOR-AUGAGNEUR

Des enseignants formés à la prévention des risques en milieu scolaire

La fondation Envol que dirige Alexis Mayet, en partenariat avec la société Servtec, a remis, le 3 octobre, des attestations et des kits des premiers secours à trente-quatre enseignants de l'établissement, après un stage portant sur la prévention des risques domestiques et les premiers secours en milieu scolaire.

La fondation Envol œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection de l'environnement. Aussi a-t-elle jugé nécessaire de donner aux enseignants quelques notions de base sur les différents types de risques et accidents domestiques, leurs facteurs et les mesures de prévention. Les différents cas pratiques abordés au cours de la formation ont porté sur le secours à apporter à une personne victime d'une crise dans le cas des maladies qui surviennent souvent en milieu scolaire telles l'asme; l'épilepsie; l'étouffement alimentaire.

Cette formation a été saluée par les participants car le secourisme est souvent méconnu dans l'environnement scolaire et domestique. « *Aucun participant n'a précédemment participé à une*



formation sur le secourisme. Ainsi, vu son importance, nous souhaitons que cette initiative soit pérenne et étendue à d'autres domaines d'activités», a déclaré l'un d'eux, Gaston Ndouma.

Clôture du stage, le président de la fondation,

Alexis Mayet, a invité les participants à capitaliser les connaissances reçues, pour être à mesure d'apporter les premiers secours dans leurs milieux respectifs. « *Les connaissances reçues ne doivent pas être enfermées dans une espèce de coffre-fort,*

mais plutôt mises en pratique. Les participants ont le droit de se mettre à l'œuvre dans leurs milieux familiaux respectifs, à l'école mais aussi en coachant les élèves, parce que l'école a besoin des premiers gestes de secours», a-t-il exhorté.

La photo de famille après la cérémonie de clôture

Précisons que cette formation, répartie en trois sessions, a débuté depuis le 25 septembre et s'est achevée le 2 octobre. Au total, quatorze collèges et six lycées d'enseignement général de Pointe-Noire en ont bénéficié.

Séverin Ibara

CONSTRUCTION DU DROIT MARITIME INTERNATIONAL

Le colonel Eric Dibas-Franck partage l'expérience du Congo

Le comité maritime international (CMI) a tenu son assemblée générale, le 2 octobre au Mexique. L'activité a permis au président de l'Association congolaise de droit maritime (Acodm) de parler des avancées de son pays en la matière.

L'assemblée générale du CMI est un événement au cours duquel les associations nationales de droit maritime et d'autres membres affiliés se rencontrent pour discuter des affaires importantes de cette institution.

La participation de l'Acodm a été un moment bénéfique marqué d'échange et de partage. Une occasion pour son président de la faire connaître et surtout de partager les expériences de la République du Congo en matière de construction du droit maritime international. « *Aujourd'hui, nous sommes là où se construit le droit et donc à chaque fois qu'il y aura un certain nombre de questions, nous apporterons notre contribution, afin que la construction de ce droit reflète le vécu du Congo et de la Cémac* », a dit le colonel Eric Dibas-Franck.

Ces assises ont été précédées d'un colloque sous le label de l'association mexicaine du droit maritime. Les sujets abordés étaient de grande importance et

de constante actualité. Les participants ont, par exemple, parlé de l'avenir des avocats du transport maritime; des femmes dans le monde maritime d'aujourd'hui; du cyber crime et des problèmes de couverture d'assurance.

Ils ont aussi évoqué sur les conventions de responsabilité civile, tout en s'interrogeant s'il était temps que les gouvernements d'Amérique latine les ratifient. Des propositions ont également été faites pour l'unification future du droit maritime. Ainsi, les représentants du secteur de l'énergie offshore, d'agences internationales et de compagnies d'assurance ont pu discuter de la manière dont les changements technologiques et réglementaires ont affecté le secteur et l'environnement au cours des quarante dernières années, ainsi que de la réaction des gouvernements et des assureurs face aux risques sans cesse croissants liés à l'offshore dans le secteur énergétique.

Pour tout dire, cette activité a permis au président de l'Acodm

de voir que contrairement à un certain nombre d'idées reçues, un certain nombre de questions paraissant simples sont plutôt plus complexes et qu'il faudrait arriver à des consensus pour trouver une loi qui soit partagée par tous. « *Comme vous le savez, souvent un certain nombre de lois sont mises en chantier mais finalement ne voient pas le jour parce qu'on n'arrive pas à trouver justement l'équilibre entre les intérêts des différentes régions ou encore les équilibres entre les chargeurs et les transporteurs* », a fait savoir le colonel Eric Dibas-Franck.

Notons que la CMI est la plus grande association de droit maritime au monde. L'Acodm y a adhéré le 9 novembre 2018, à Londres. Aujourd'hui, elle apporte sa contribution pour la construction du droit maritime. Lors de cette rencontre, le président de l'Acodm a été accompagné de son secrétaire général, Me Claude Coelho.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE1

V Club Mokanda marque son entrée

Septième à l'issue de la précédente saison, l'équipe est venue à bout de Nico-Nicoyé qu'elle a battu 1-0, le 6 octobre, au complexe sportif de Pointe-Noire, en match comptant pour la première journée de la compétition débutée la veille, à Brazzaville.

L'unique rencontre programmée dans la ville océane par la Fédération congolaise de football a mis aux prises V Club Mokanda face à Nico-Nicoyé. Très sereins pour ce début du championnat, les pouillains du coach Pépé n'ont pas trahi la hiérarchie du dernier classement en s'imposant face à leur adversaire de la même ligue sur le score étrié d'un but à zéro. Le but de Mikala Moussounda est intervenu aux ultimes minutes de la rencontre alors que le public quittait déjà les gradins. La sauce V clubienne serait plus salée, si ses attaquants étaient plus réalistes au vu des occasions de but créées pour ne souligner que le face-à-face manqué par Moulodi Zuouo, à la 62e mn.

Cependant, Nico-Nicoyé qui se cherche encore doit regretter l'unique occasion nette de but manquée à quatre minutes de la fin de la rencontre.

A l'issue du match, Eric Mavoungou, entraîneur principal de Nico-Nicoyé, a déploré cette première défaite. « *Les enfants ont manqué de concentration alors que le match était presque terminé* », a-t-il dit, se fixant pour objectif cette saison de figurer parmi les cinq premières équipes du championnat.

De son côté, l'entraîneur de V Club, Pépé Tchicaya, s'est réjoui des trois points obtenus malgré les erreurs à corriger. « *Nous avons encore un grand travail à faire avec cette nouvelle équipe mais, les trois points étaient nécessaires et nous avons marqué notre entrée en compétition* », a-t-il laissé entendre, félicitant l'équipe adverse pour le jeu développé.

Soulignons que la ligue de Pointe-Noire n'aligne plus que trois équipes au championnat national Ligue1 après la relégation de la Mancha en ligue 2. Ils s'agit de V Club Mokanda, Nico-Nicoyé et l'AS Cheminots qui malheureusement n'a pas effectué le déplacement de Dolisie, dans le Niari, où il serait reçu par l'AC Léopards. Par conséquent, l'AS Cheminots perd son premier match par forfait.

Charlem Léa Itoua

INTERVIEW

Valdo Candido : « Il faut être mentalement prêt pour jouer contre le Sénégal »

Les Diables rouges affronteront les Lions de la Teranga, lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021. Leur sélectionneur a reconnu, dans cet entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, que la rencontre du 10 octobre à Bangkok contre la Thaïlande n'est pas le rendez-vous idéal pour préparer ce match.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Le Congo a disputé son dernier match en mars contre le Zimbabwe, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019. Pourquoi ce vide ?

Valdo Candido (V.C.) : Le manque de match ne dépend pas de moi. Vous connaissez la situation du pays de façon générale. Sortir de l'argent pour le football uniquement et oublier les hôpitaux et les écoles, cela devient plus compliqué. C'est l'un des points qui justifie ce vide. Malheureusement, la Fédération congolaise de football n'est pas autonome. Elle dépend de l'argent de l'Etat... L'idéal serait que nous jouions chaque match Fifa. Mais face à ce constat, nous sommes impuissants, alors que ces matches pouvaient nous permettre de développer la cohésion entre les joueurs locaux et ceux de la diaspora.

L.D.B. : Le Sénégal, votre prochain adversaire, va se mesurer avec le Brésil. Pourquoi avez-vous choisi la Thaïlande pour cette journée Fifa ?

V.C. : Ce n'est pas le Congo qui a choisi la Thaïlande. C'est la Thaïlande qui nous a choisis. Dieu merci parce que c'est ce pays qui paie tout. Si nous ne saisissons pas cette opportunité, nous passons une fois de plus à côté de la préparation parce que la situation du pays est très compliquée. La Thaïlande, ce n'est pas le top mais c'est mieux que rien.

L.D.B. : Ce match suffit-il pour vous préparer contre le Sénégal ?

V.C. : Ce n'est pas un match idéal pour préparer la rencontre contre le Sénégal. C'est beaucoup plus le rassemblement qu'on fera à Brazzaville. Je connais mon groupe puisqu'il y a des joueurs qui travaillent avec moi depuis ma prise de fonctions. Mais ce qui va faire véritablement la différence pour le match, c'est le mental. Cela se passe dans la tête des joueurs. C'est à eux de dire que nous sommes capables. Il y a une grande différence au niveau des joueurs. Depuis qu'on avait fait le tirage au sort, j'avais dit « Il faut être prêt mentalement pour jouer contre le Sénégal ». Il a les atouts pour nous battre sans pitié. Mais nous allons bâtir des stratégies pour le contrer. Après le match contre la Thaïlande, on va essayer de travailler pour préparer celui qui nous opposera au Sénégal.

L.D.B. : Dans votre liste, il y a des joueurs qui manquent de temps de jeu. Pourquoi les avoir sélectionnés ?

V.C. : La liste que j'ai proposée ne sera pas là même contre le Sénégal. La base est là. Il y a des joueurs que je connais et que je n'ai pas forcément besoin de les convoquer comme Ganvoula. Aujourd'hui, tout le monde parle de lui mais quatre mois avant, personne ne voulait de lui. Il marque, c'est tout à fait normal. Si je veux faire quelque chose

de positif contre le Sénégal mais pas pour le match contre la Thaïlande. Obambot, je le connais et je sais comment l'utiliser. Contre la Thaïlande, je le mettrai sur le terrain pour avoir une idée. Même chose pour Ibara. C'est l'un des joueurs importants de l'effectif. Il y a d'autres qui peuvent faire quelque chose et je suis leur évolution. Contre le Sénégal, il faut aligner des guerriers, des joueurs agressifs sinon nous échouerons parce que le Sénégal ce n'est pas le Liberia. J'ai fait le choix d'Obambot parce que je connais comment l'utiliser, il en est de même de Gaius Makouta. Je veux des joueurs vraiment costauds parce que le Sénégal, à part Mané, Idrissa Gueye, des joueurs qui sont grands de taille. Je suis en train de chercher un équilibre. La première liste que j'ai faite avait trente noms pour jouer deux matches ici à côté. L'un des matches allait me permettre de tester d'autres joueurs. Vous devrez aussi savoir que des joueurs sans club qui arrivent en équipe nationale ne s'affirment toujours pas. Par contre, il y en a ceux qui sont moyens dans leurs clubs mais, dans l'équipe nationale, deviennent costauds.

L.D.B. : Dans votre première liste figuraient des nouveaux joueurs de la diaspora. Sont-ils prêts à jouer pour le Congo ?

V.C. : Warren Tchibembé et Eden Massouema n'ont pas de passeports. Celui de Christoffer Mafou-

mbi a expiré. Il y a Bradley Mazikou qui joue en CSKA Sofia. Je le trouve très fort, avec une bonne taille et une vitesse d'exécution. Nous tentons de le convaincre pour jouer avec nous car l'équipe nationale, c'est quelque chose de positif et non de négatif. Il y a aussi Poaty Morgan qui joue à Guingamp et qui a opté pour la France. Il ne veut pas venir. Nous avons eu des échanges avec ces joueurs y compris Nsoki qui joue à Nice. Comment les convaincre de jouer pour le Congo? Aujourd'hui, c'est difficile pour les faire venir. Vous êtes journaliste et connaissez les raisons que je ne peux pas évoquer.

L.D.B. : Vous allez vivre votre deuxième campagne sur le banc des Diables rouges. Qu'aimeriez-vous changer ?

V.C. : Le problème en Afrique, c'est l'arrivée des joueurs, notre grand souci. L'autre, c'est que nous n'avons pas le temps de bien travailler. C'est différent lorsque vous avez une équipe comme le Sénégal qui a des joueurs dans des grandes équipes (Paris, Monaco, Rennes, Liverpool, Galatasaray, Inter de Milan, etc.). Ils jouent pourtant à un haut niveau mais respectent les délais.

L.D.B. : La qualité de l'effectif du Sénégal vous cause déjà du souci ?

V.C. : Nous devons être soudés en se disant que nous pouvons faire quelque chose de spécial. Mais pour y arriver, il faut travailler



Valdo Candido, le sélectionneur des Diables rouges/Adiac

tous ensemble. Si on pense qu'on peut faire jeu égal avec le Sénégal, on se trompe. Il faut savoir qu'ils sont beaucoup plus forts que nous. Nous devons savoir analyser l'adversaire qui a aussi ses points faibles même s'ils ne sont pas nombreux. C'est là que nous pourrions en profiter. Il y a beaucoup de choses qui peuvent se passer dans ce match. Après cette rencontre, on jouera à domicile face à la Guinée Bissau qui a été deux fois de suite à la CAN pendant que nous étions absents. Les gens qui vont faire la différence, ce sont les joueurs qui doivent montrer qu'ils ont envie de relever le défi. Je ne vous dis pas qu'on va écraser le Sénégal, c'est faux. On peut faire un bon résultat en s'inspirant de Reims qui a battu récemment Paris Saint Germain grâce à la détermination et la discipline tactique. Si un groupe a envie de faire quelque chose, c'est avant tout le moral. Nous avons de bons joueurs dans notre équipe (Bifouma, Merveil, Makiessé, Amour...), on peut faire un grand boulot. C'est la discipline qui fera la différence.

Propos recueillis par James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La première journée a laissé des traces

Deux forfaits couplés avec les premiers incidents causés par les supporters de l'Etoile du Congo dont l'équipe, comme son éternel rival les Diables noirs, a déjà laissé des points. L'entrée en matière n'a pas été une réussite.

Après sa victoire en Super coupe, l'Etoile du Congo était beaucoup attendue lors de la première journée qui l'opposait à Patronage Sainte-Anne. Les Stelliens ont été tenus en échec par Patronage 1-1, le 6 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. L'Etoile du Congo qui semblait maîtriser les débats a cru à une injustice quand l'arbitre assistant a invalidé deux buts qu'elle a inscrits à la première période, respectivement par Matheus Botamba et Deldy Goyi pour des positions de hors-jeu. Les vert et jaune ont, ensuite, buté sur Nkounkou Niamas, le gardien de Patronage en état de grâce. A lui seul, il a annihilé plusieurs tentatives des attaquants stelliens. Mais à force de trop manquer les occasions, l'Etoile du Congo a payé cher l'erreur de concentration de l'un de ses défenseurs à la

77e mn. Une perte de balle dans l'axe et puis tout s'enchaîne très vite quand Hugues Nababa a battu Christ Pho Ndeh, le portier de l'Etoile du Congo. Les Stelliens ont eu des ressources pour éviter la défaite grâce au but de Rochel Kivouri, dans les ultimes minutes du match. Cette égalisation n'a pas apaisé leurs supporters qui se sont faits justice, en lapidant les arbitres de la rencontre. Le championnat aussitôt lancé, la Fédération congolaise de football a constaté les premiers dégâts. L'autre contre-performance qui a fait couler beaucoup d'encre est celle des Diables noirs devant le Racing club de Brazzaville, le nouveau venu en Ligue 1. Les deux équipes se sont séparées sur un score de parité de 0-0, le 5 octobre.

Notons que sur les sept matches

programmés pour la première journée, seuls cinq ont été disputés. Le FC Kondzo a concédé un forfait face à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) qui, sans jouer, prend déjà la tête du championnat avec l'AC Léopards qui a également battu par forfait l'AS Cheminots. Au stade Marien-Ngouabi, l'AS Otoho a démarré sa campagne par une courte victoire de 1-0 face à l'Interclub. Le Club athlétique renaissance aiglons a battu Tongo FC sur ce score identique grâce à Guelord Diafouka. V Club Mokanda s'est lui aussi contenté de ce score pour battre Nico-Nico. Ces quatre équipes, notamment la JST, l'AC Léopards, l'AS Otoho et V Club Mokanda tenteront de valider leur avance au classement lors de la deuxième journée qui se disputera les 12 et 13 octobre.

J.G.E.

Tchibota et Ndockyt absents du groupe à Bangkok

Huit Diables rouges ont embarqué hier depuis l'aéroport Charles-de-Gaulle pour rallier la capitale thaïlandaise où la sélection congolaise affrontera les Eléphants de guerre, jeudi après-midi. A l'absence prévisible et polémique de Tchibota s'est ajouté le forfait de dernière minute de Merveil Ndockyt.



De gauche à droite, Goteni, Moussiti Oko, Ibara Konongo, Fodji Diarra, Obambot, Joao Sergio Pires Loro et Tsouka Dozi avant leur embarquement à Roissy le lundi (Adiac/Camille Delourme)

A l'aube, Durel Avounou et Gaius Makouta avaient devancé le reste de la délégation de la diaspora en prenant place à bord d'un premier vol pour Bangkok. En début d'après-midi, six autres joueurs (Obambot, Ibara, Goteni, Konongo, Moussiti Oko et Tsouka Dozi) ont suivi, en compagnie de Fodji Diarra, préparateur physique; Joao Sergio Pires Loro, entraîneur des gardiens; et de Salomon Bambendzé, membre de la cellule européenne qui coraquaait le groupe à Roissy. Alimentée avant-hier soir par le beau but inscrit lors de la victoire de Ludogorets, la défection de Mavis Tchibota s'est confirmée. L'attaquant a préféré rester dans son club pour soigner une douleur au genou. Un choix forcément contesté par les instances puisqu'il a été convoqué en Ligue Europa, jeudi dernier, et qu'il était titulaire en championnat dimanche soir. De son côté, Merveil Ndockyt a également manqué le départ. Il se serait blessé lors de son apparition en championnat samedi. Aucune information n'a filtré sur le cas des « Tunisiens » Loussoukou et Makiessé, eux aussi attendus à Bangkok.

Camille Delourme